



CADASTRE DE L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE

ACTIVITES 2024

Table des matières

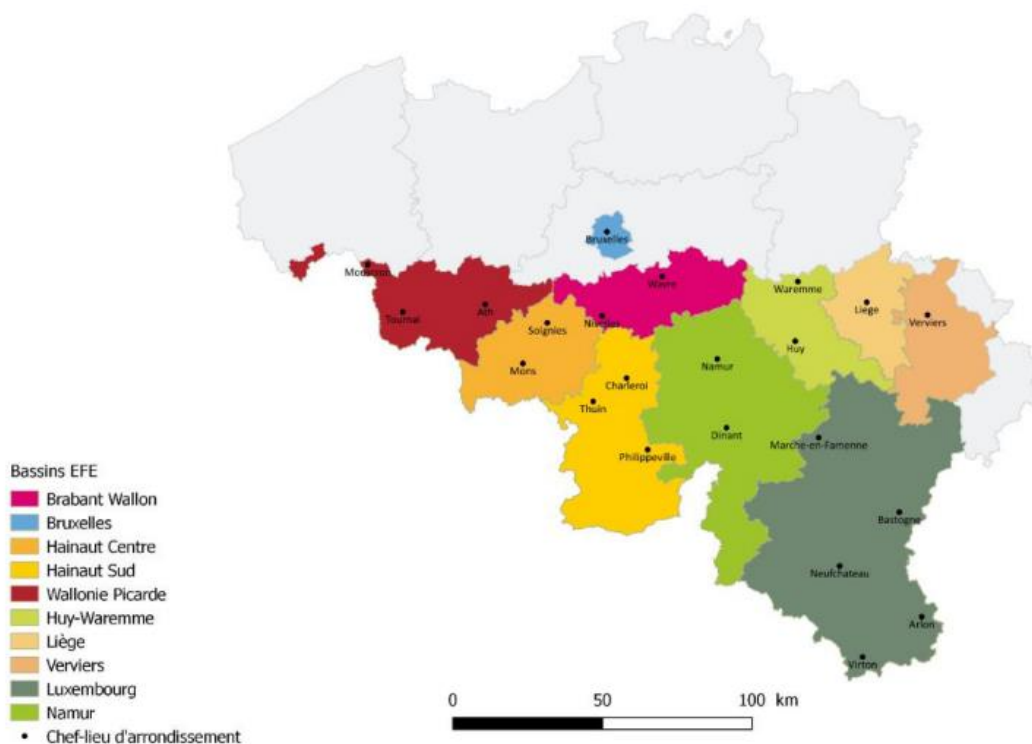
I.	Introduction.....	3
II.	Note de cadrage	4
	• Contexte	4
	• Une définition commune de l'orientation.....	4
	• Les étapes du processus continu de l'orientation	5
	• Le public cible	6
	• La concrétisation du cadastre.....	7
	L'objectif.....	7
	Les activités de l'orientation	7
	Ne sont pas répertoriés	7
	Année de référence du cadastre OTLAV	8
	• La méthodologie.....	8
	Rétroacte	8
	Création d'un groupe de travail Interbassin IBEFE	9
	Réalisation d'un guide méthodologique.....	9
	Airtable : un outil informatique	9
	• La réalisation.....	10
	Phasage de la récolte des données	10
	En 2023	10
	En 2024	11
	• Mise à jour.....	11
III.	Région wallonne : résultats au 1er mars 2024	11
	• Les opérateurs	11
	Les opérateurs cibles	12
	Les opérateurs qui organisent ou pas des activités d'orientation	12
	Répartition des activités selon les familles d'opérateurs qui les conçoivent	13
	• Répartition des activités par bassin.....	14
	Répartition des activités selon les étapes auxquelles elles se rapportent	14
	• Les bénéficiaires finaux	15
	• Organisation des modules sur l'année 2024	16
	Les modes d'organisation des activités en distanciel et/ou présentiel	17
	• Pérennité des modules.....	17
	• Les sources de financement par famille d'opérateurs.....	18
IV.	Bassin du Brabant wallon	19

V.	Bassin du Hainaut-Centre	23
VI.	Bassin du Hainaut-Sud	27
VII.	Bassin de Huy-Waremme	31
VIII.	Bassin de Liège	35
IX.	Bassin de Luxembourg.....	40
X.	Bassin de Namur.....	44
XI.	Bassin de Verviers.....	49
	Bassin de WAPI	54
XII.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	59

I. Introduction

Les Instances Bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi, aussi appelées IBEFE, ont été établies dans le cadre de l'accord de coopération entre la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la COCOF du 24 avril 2014.

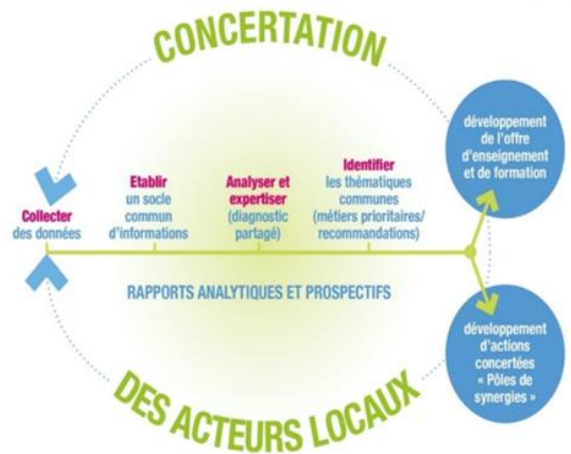
Il existe 9 IBEFE en Wallonie et 1 à Bruxelles et chaque bassin correspond à un territoire géographiquement défini.



Les IBEFE jouent un rôle d'interface entre les mondes de l'enseignement qualifiant, l'enseignement de promotion sociale, l'IFAPME ou l'EFP/SFPME, le FOREM ou Actiris et Bruxelles-Formation, les CISP et OISP et les interlocuteurs sociaux, travailleurs et employeurs. D'autres partenaires sont également associés tels que l'Aviq/Phare, l'IWEPS/l'IBSA ou encore les Centre Régionaux d'Intégration, les acteurs de l'alphabétisation, les CPAS, les MIRE, ...

Leurs missions principales sont :

- Produire un diagnostic commun à l'ensemble des acteurs compétents en termes d'offre existante et de besoins en formation et d'enseignement qualifiant ;
- Etablir, sur base de ce diagnostic, une liste des filières, métiers, formations et options qualifiantes à développer en priorité – thématiques communes ;
- Favoriser le développement de projets conjoints (pôles de synergies) entre les différents acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'enseignement.



Les IBEFE se sont associées avec la Cellule Orientation Tout Au long de la Vie (OTLAV) du FOREM, à la demande de la Ministre Morreale pour la réalisation d'un cadastre des activités de l'orientation pour la Région wallonne pour l'année 2024.

La Cellule Orientation Tout Au long de la Vie est chargée de la coordination générale du Dispositif d'orientation tout au long de la vie, réseau multi partenarial des acteurs de l'orientation en Belgique francophone. L'enjeu du réseau et des partenariats autour du dispositif d'orientation tout au long de la vie est de mettre de la cohérence dans l'offre de services et d'augmenter la lisibilité de celle-ci, de soutenir la fluidité dans les parcours des usagers et d'amener l'ensemble des acteurs à avancer dans une direction commune, définie en réponse aux besoins des usagers, du marché de l'emploi et de l'économie en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale.

II. Note de cadrage

Contexte

Dès 2020, un groupe d'experts, dont les IBEFE, du monde de l'orientation a réalisé un travail conséquent pour définir un cadre de référence de l'orientation commun à tous les acteurs. Ce cadre de référence a été adopté par les gouvernements. L'idée est de développer un vocabulaire commun autour de l'Orientation Tout au Long de la Vie (OTLAV)

Dès lors, les IBEFE se sont attelées à la tâche afin de réaliser un cadastre concernant l'orientation.

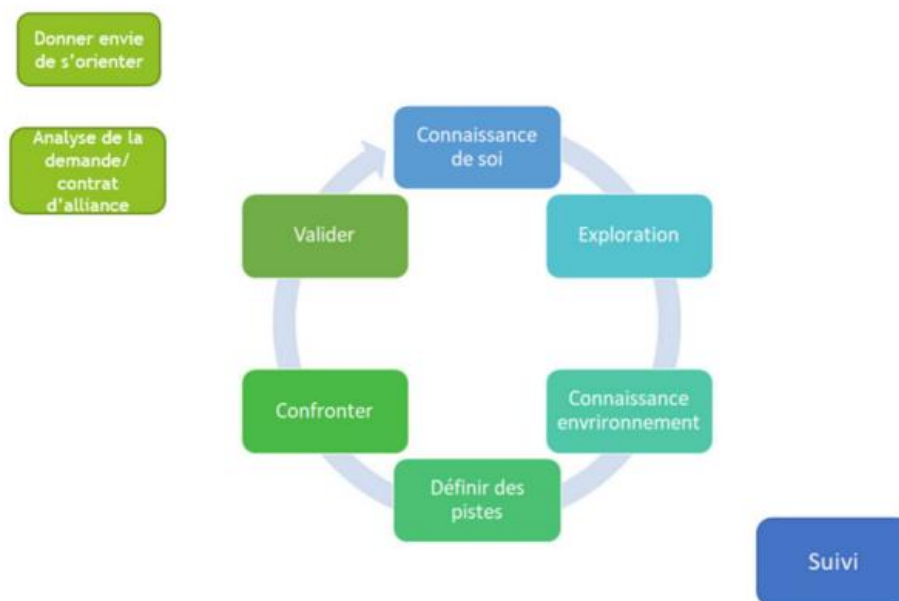
Une définition commune de l'orientation.

Le dispositif d'orientation tout au long de la vie se réfère à la définition du Conseil de l'Europe :

« L'orientation est un processus continu qui permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi et de gérer leurs parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation, au travail et dans d'autres cadres où il est possible d'acquérir et d'utiliser ces capacités et compétences. L'orientation comprend des activités individuelles ou collectives d'information, de conseil, de bilan de compétences, d'accompagnement ainsi que d'enseignement des compétences nécessaires à la prise de décision et à la gestion de carrière. »¹

Les étapes du processus continu de l'orientation

Les étapes identifiées ne sont pas des passages obligés qui se succèdent de manière linéaire, mais plutôt des contenus optionnels choisis en fonction de la demande et de la situation de la personne.



En amont des étapes nécessaires au processus en lui-même, il est important de :

- Donner envie de s'orienter : sensibiliser à l'importance d'entrer dans ce type de processus, favoriser la motivation à s'y engager, visibiliser les possibilités, opportunités et ouvertures offertes par une démarche d'orientation professionnelle.
- Analyser la demande de la personne : préciser les étapes à suivre, en fonction de l'analyse de la demande et convenir d'un "contrat d'alliance" avec l'utilisateur.

7 étapes (non linéaires et non obligatoires) ont été identifiées dans le processus :

¹ Définition rédigée en 2004, confirmée en 2008 dans la résolution du Conseil "Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie.

- Connaissance de soi : proposer un bilan personnel (connaissance de soi), professionnel, de ses compétences, de ses savoirs, de son parcours, de ses souhaits, de ses ressources, de ses freins, de ses besoins et une évaluation d'éléments à acquérir ainsi qu'une réflexion sur la place, le sens, la représentation du travail dans la vie de la personne.
- Exploration-investigation : permettre la découverte du monde scolaire et professionnel, ouverture des horizons et possibles, oser rêver, créativité, trouver ce qui motive et fait vibrer, explorer concrètement les conditions de travail d'un métier (essai métier, portes ouvertes, etc.).
- Recherche d'infos : mettre à disposition de l'utilisateur des informations ou ressources d'informations sur le marché du travail et son évolution, le marché de l'emploi et de la formation, les secteurs, métiers, filières...
Expliquer comment rechercher, analyser et traiter l'info.
- Définir des pistes : en fonction des solutions envisagées et investiguées, définir un plan, déterminer des objectifs à court, moyen et/ou long termes, éventuellement prévoir des alternatives, clarifier, définir et préciser les éléments du projet.
- Confrontation : vérifier la cohérence, la faisabilité, la pertinence du projet et la correspondance avec la réalité du marché de l'emploi, la motivation et les souhaits de l'utilisateur, aide à la prise de décision.
- Validation : cette phase peut se traduire par un plan d'actions comportant les étapes et les moyens à mettre en œuvre, afin d'entrer dans la phase de concrétisation.
- Suivi : faire un point sur l'avancée du projet et pouvoir relancer ou trouver d'autres pistes si besoin.

N.B. : Les étapes concernent les bénéficiaires et non pas les professionnels de l'orientation.

Le public cible

Le « cadastre orientation Airtable » est à destination d'un public de « professionnels » dont l'activité est en lien avec l'orientation.

Il n'est donc pas au bénéfice « premier » des bénéficiaires de l'action et/ou de l'activité de l'orientation.

La concrétisation du cadastre

L'objectif

Le cadastre est une prévision sur une période future donnée qui permet alors de recenser ce qui est réalisable dans le futur, ce que les opérateurs comptent mettre en œuvre (s'ils ont le budget, s'ils ont le public, si les normes sanitaires le permettent, ...).

- ✓ Le cadastre réalisé par les IBEFE reprend uniquement **les activités** liées aux diverses étapes de l'orientation.
- ✓ Le cadastre sera une aide à la décision politique. En effet, le cadastre permet de tirer des analyses à l'échelle d'un bassin et/ou de la Région Wallonne.
- ✓ Le cadastre permettra de cartographier les partenariats. Grâce à ce cadastre, nous pouvons établir le nombre de partenariats à l'échelle d'un bassin et/ou de la Région wallonne.

Les activités de l'orientation

Une activité en lien avec les étapes définies précédemment concernant l'orientation est définie comme étant : « ce que réalise un opérateur professionnel pour un public bénéficiaire avec une intention ou une impulsion en lien avec une des 9 étapes de l'orientation. Il y a des interactions interpersonnelles. »

Le cadastre répertorie uniquement **les activités gratuites**.

Ne sont pas répertoriés

- ✓ L'outil est ce qui permet de réaliser un travail, une activité. L'outil existe en tant que tel « sans animation/interaction avec quelqu'un ».
Les outils peuvent être un jeu, un « Escape Games », un site internet, ...que les professionnels peuvent utiliser pour les bénéficiaires.

Les gouvernements ont décidé de doter le dispositif OTLAV d'un centre de ressources afin d'être à la pointe dans le développement de l'offre de services et d'actions. FormaForm a été retenu comme étant le pilote de ce dispositif et il lui revient de développer les compétences des conseillers en orientation, d'une part, et, d'autre part, de rechercher et développer des outils et approches méthodologiques. Dans une parfaite cohérence des travaux, les IBEFE se sont associées à FormaForm afin de garantir un langage commun et de travailler en étroite collaboration afin de s'enrichir mutuellement des expériences et ce au profit des publics bénéficiaires.

Par ailleurs, le portail de l'orientation, g er par la cellule OTALV, sera  galement aliment  par les travaux du cadastre des IBEFE, dans la m me synergie de mutualisation et de d veloppement commun.

- ✓ L'offre d'orientation organis e par l'enseignement obligatoire n'est pas r pertori e car elle est l'objet d'un portail de la FWB : <https://monorientation.be/>
- ✓ Ne sont pas vis es ici les formations m tier pr - ou qualifiantes m me si elles contiennent un module d'orientation.
Cette information est disponible dans les Rapports Analytiques et Prospectifs des IBEFE. Le prochain rapport est pr vu pour septembre 2024.
- ✓ Le cadastre ne r pertorie pas, non plus, les actions   destination des acteurs ou futurs acteurs de l'orientation. (ex. : les projets de sensibilisation des futurs enseignants, ou des futurs conseillers en orientation)

Ann e de r f rence du cadastre OTLAV

L'ann e de r f rence sera l'ann e civile 2024 pour ce qui est programm  en termes d'activit . Il s'agira de **l'offre programm e** et donc pas forc ment r alis e.

Par ailleurs, le cadastre se base sur **le d claratif des op rateurs** de l'orientation.

Comme le d montrera la m thodologie utilis e par les IBEFE, si le cadastre se veut le plus exhaustif possible, il ne peut cependant pas y pr tendre avec exactitude. En effet, il s'appuie, avant tout, sur la bonne volont  des op rateurs d'y r pondre.

La m thodologie

R troacte

Les IBEFE avaient  t  mandat es en 2020, au moment du commencement de la pand mie mondiale li e au COVID pour r aliser un premier cadastre concernant l'orientation.

Etant donn  le contexte, il avait  t  demand  par le politique de partir de la connaissance du terrain des agents de l'IBEFE et de r aliser ce premier travail de collecte.

Force a  t  de constater,   l' poque, qu'une confusion manifeste existait dans la compr hension sur diff rents concepts tels que activit s d'orientation et/ou outils d'orientation qui servent   une activit , une famille d'op rateur ne renseignait pas la m me activit  selon les territoires o  elle s'exer ait, de nombreuses activit s  taient r pertori es de multiples mani res lorsqu'elles  taient en partenariat entre plusieurs acteurs cr ant de nombreux doublons d'encodage, ...

Gr ce   ces diff rents constats, il  tait apparu comme  tant n cessaire de mieux coordonner les activit s d'orientation qui peuvent co-exister sur le territoire afin de cr er et de dynamiser un r seau d'acteurs de l'orientation au b n ficiaire du public et ce tout au long de la vie.

Entretemps, les IBEFE ont continu    travailler la question du cadastre de l'orientation en participant, en autres, aux r unions et aux groupes de travail du Comit  de pilotage

stratégique confiés au FOREM, qui a la charge de la coordination générale du dispositif d'orientation tout au long de la vie.

En septembre 2023, les IBEFE reçoivent une lettre de mission qui les mandate par les Ministres de l'emploi et de la formation pour alimenter les réflexions et travaux des Gouvernements en matière d'orientation tout au long de la vie (OTLAV).

Les Ministres souhaitent disposer d'une vision globale des activités d'orientation offertes aux citoyennes et citoyens et ce, sur l'ensemble des territoires wallon et bruxellois (un cadastre des activités).

Création d'un groupe de travail Interbassin IBEFE

Les IBEFE se sont attelées à la tâche afin de phaser le travail du cadastre.

Le premier travail était d'harmoniser des items de récolte de données ainsi que de réfléchir à la meilleure manière d'administrer le questionnaire de récolte.

Si dans un premier temps, il avait été question de partir de bases de données existantes, force avait été de constater qu'il était d'une part, très difficile de les obtenir et d'autre part, de les faire converger vers des items communs.

C'est pourquoi, les 9 IBEFE de la Région wallonne ont décidé de partir d'une feuille blanche et de créer une nouvelle approche méthodologique. Pour Bruxelles, la situation étant particulière, l'IBEFE a décidé de travailler en convergence avec la Cité des Métiers de Bruxelles. Le présent rapport est donc uniquement dédié à la Région wallonne.

Réalisation d'un guide méthodologique



Afin d'uniformiser les pratiques entre les opérateurs de terrain réalisant des activités d'orientation, les IBEFE ont créé un « guide méthodologique ».

Ce guide a permis d'établir, d'une part, les indicateurs indispensables à la récolte des données pour le cadastre d'orientation. D'autre part, il a été le garant de la meilleure complétude possible pour les opérateurs en les guidant sur ce que c'était ou ce n'était pas selon les données demandées.

Airtable : un outil informatique

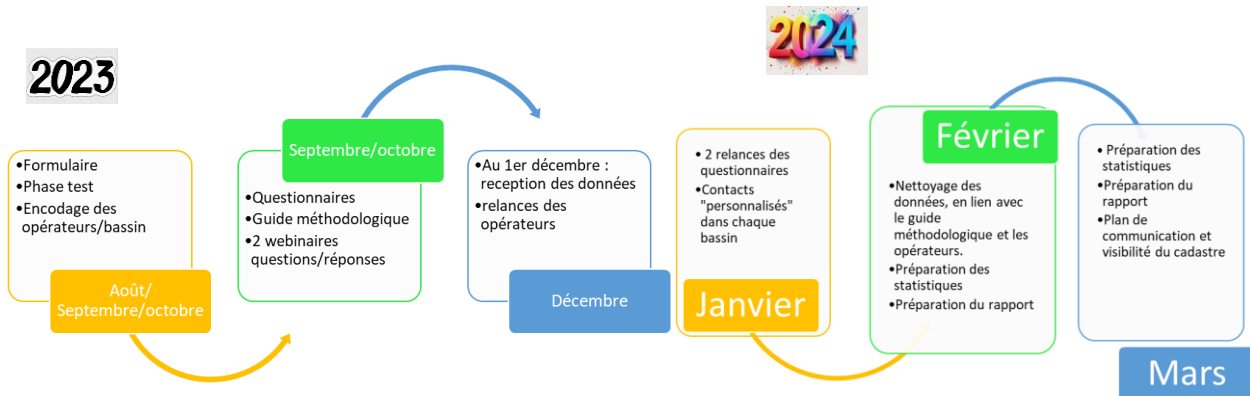


Afin de réaliser au mieux la mission, les IBEFE se sont dotées d'un nouvel outil informatique : Airtable. Airtable permet, en outre, de créer des bases de données collaboratives. De plus, l'outil étant flexible, il s'utilise également pour la gestion de projet, la communication, la visualisation de statistique et surtout il est compatible avec d'autres logiciels tel qu'Excel ou Access.

Il est à noter que les équipes des IBEFE sont allées se former à ce nouvel outil pour pouvoir utiliser pleinement toutes les potentialités de l'outil et répondre au mieux à la mission reçue.

La réalisation

Phasage de la récolte des données



En 2023

Concrètement, les IBEFE ont réalisé :

- ✓ Création de l'outil de récolte des données Airtable et des fonctionnalités souhaitées
- ✓ Encodages des opérateurs pour la Région Wallonne
- ✓ Détermination de la phase de testing du questionnaire.

Dans cette étape, environ quarante opérateurs ont été sélectionnés selon la répartition géographique d'une part afin que chaque bassin soit représenté et d'autre part, en vérifiant qu'au moins un opérateur/famille était sélectionné dans cette phase.

Durant cette phase test, un premier constat apparaît : certaines familles d'opérateurs ont des actions communes à l'échelle de la Région wallonne et il n'est donc pas nécessaire que chaque opérateur local réponde la même activité. Dès lors, nous avons recensé les opérateurs concernés par ce type de démarches communes. (Ex. : les Cités des Métiers, l'IFAPME, FOREM ...). Des contacts « personnalisés » ont été réalisés par les IBEFE pour cet encodage commun à l'échelle de l'ensemble des bassins.

Il restait à chaque IBEFE de vérifier avec l'opérateur du bassin s'il existe dans le bassin une activité « propre » en plus de celles communes.

- ✓ Au départ, ce sont environ 1200 questionnaires qui ont été envoyés pour l'ensemble de la Région wallonne, début décembre 2023. Il y a eu différentes relances courant du mois de janvier 2024.

La clôture s'est réalisée au 30 janvier 2024 pour pouvoir commencer le « nettoyage » des données et la réalisation des recommandations.

- ✓ Deux webinaires de présentation (novembre et décembre)





- Présentation du questionnaire et démonstration par un exemple concret d'un encodage
- Séances de questions-réponses
- Replay disponible mis à la disposition des opérateurs

En 2024

- ✓ Relances des opérateurs par les questionnaires et par des appels téléphoniques
- ✓ Mailings personnalisés opérés par chaque IBEFE avec les partenaires.
- ✓ Récoltes des données et "nettoyage"
 - Activités "fantômes", sans nom
 - Conflits de "paternité"
 - Erreurs entre "collectif" mais concerne 1 personne ...
- ✓ Préparation des modules statiques dans Airtable et extraction des tableaux
- ✓ Présentation à l'équipe OTLAV et au Comité de Pilotage stratégique
- ✓ Rédaction du présent rapport.

[Mise à jour](#)

Dès le départ, les IBEFE se sont posé la question de la mise à jour du cadastre et de comment faciliter au mieux la poursuite des travaux, pour les opérateurs, qui sont très souvent sollicités. Dès lors, le choix de l'outil Airtable a aussi été un argument de poids dans cette décision de mise à jour. En effet, grâce à des applications complémentaires, il sera possible de réaliser, annuellement, la mise à jour des questionnaires, par les opérateurs, sans devoir passer par une phase de ré-encodage.

L'idée est de préparer un mailing personnalisé avec les réponses récoltées en 2024 et de demandé si la prévision est toujours conforme pour l'année 2025. Grâce à l'outil Airtable, cela passera par une phase d'automation de mailings.

III. Région wallonne : résultats au 1er mars 2024

Le présent rapport présente les données en date du 1er mars 2024. Des lors, il se pourrait y avoir un décalage avec les données présentées sur les sites des différentes IBEFE. En effet, grâce à l'outil Airtable, les mise à jour s'opérationnalise directement sur les sites en ligne.

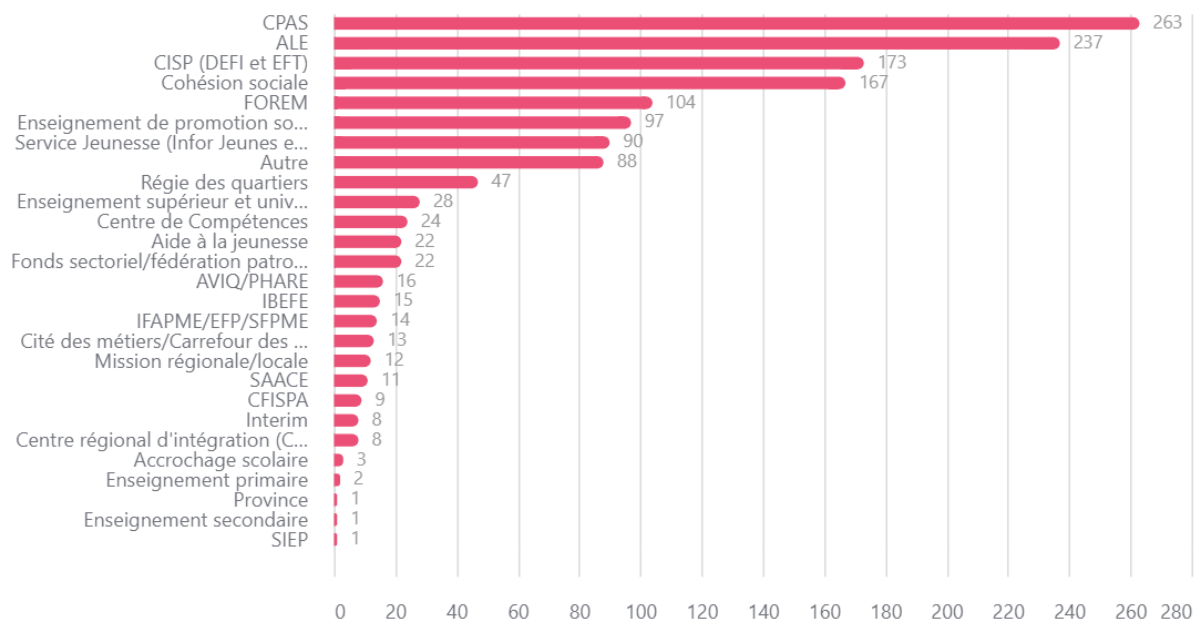
[Les opérateurs](#)

La base de données des opérateurs wallons qui ont été contactés est impressionnante, car le souhait était de ne pas passer à côté d'un acteur qui propose une activité d'orientation

inconnue de nos équipes. Au total, ce sont environ 1500 acteurs répertoriés qui ont reçu un mail d'invitation à compléter le questionnaire.

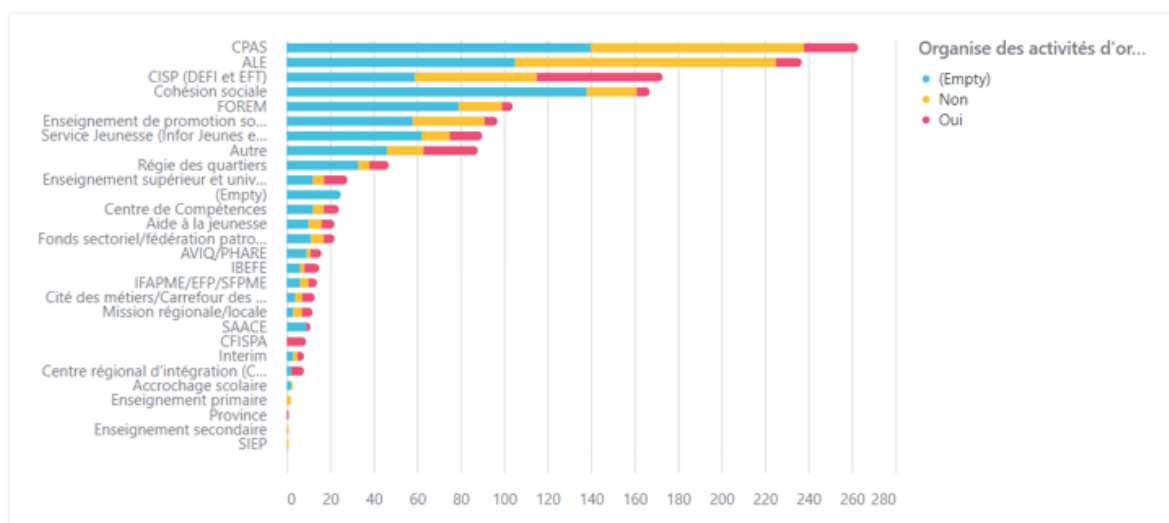
La variété des acteurs ciblés est intéressante, car elle va au-delà du champ des partenariats habituels des IBEFE. Comme convenu avec le comité décisionnel, nous n'avons pas repris les acteurs strictement référencés dans le domaine de l'enseignement obligatoire (écoles et centres PMS).

Les opérateurs cibles



Les acteurs en lien direct avec les communes sont les plus nombreux : CPAS, ALE et acteurs de la cohésion sociale.

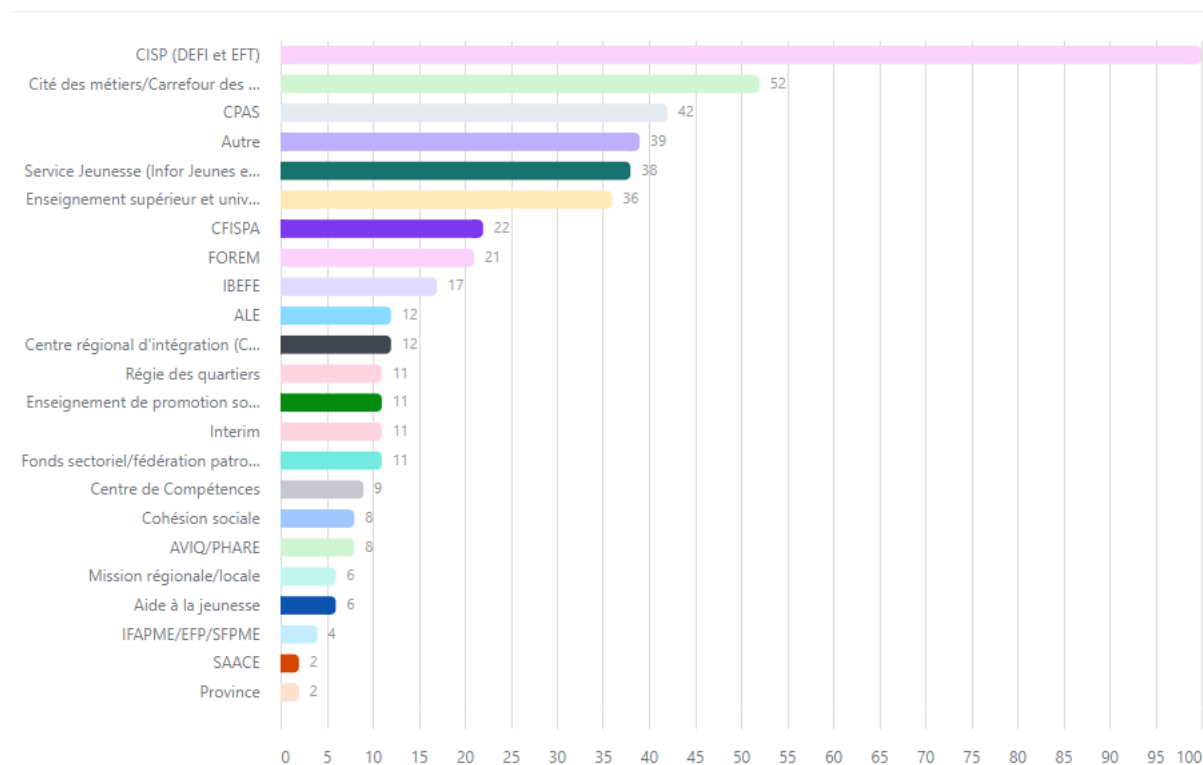
Les opérateurs qui organisent ou pas des activités d'orientation



Le taux de réponses des familles d'opérateurs est variable. Toutefois, pour cette édition, il est également possible de déterminer quels opérateurs ne pratiquent pas d'activités d'orientation au sein d'une même famille d'opérateurs.

479 activités prévues sont recensées dont 244 sans partenariat et 235 avec un ou plusieurs partenaires

Répartition des activités selon les familles d'opérateurs qui les conçoivent

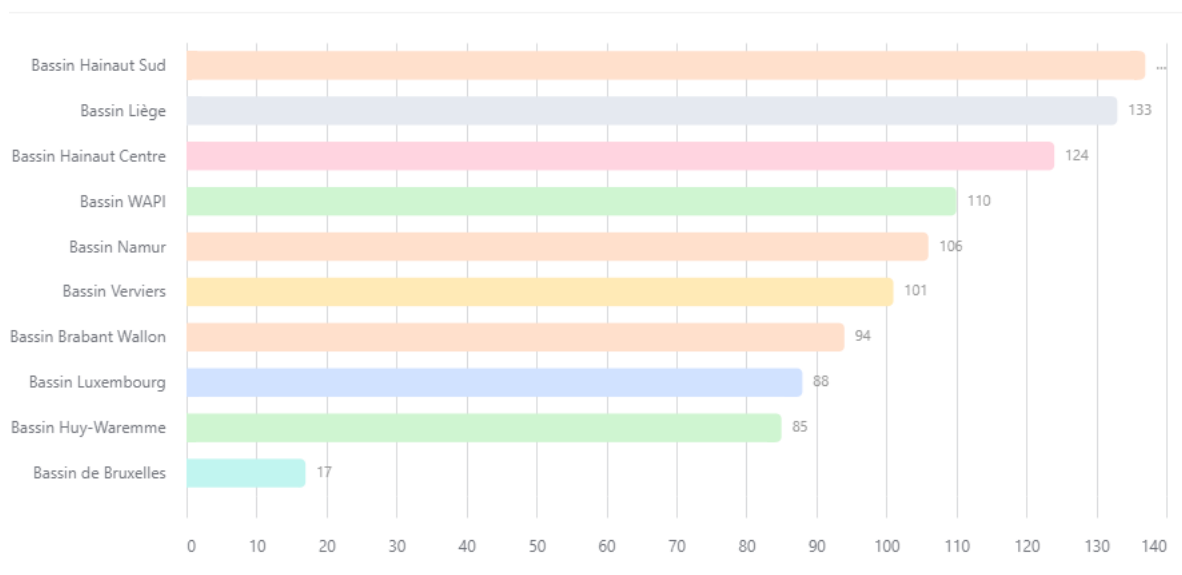


L'orientation est une activité qui relève d'une série importante d'acteurs différents dont les missions premières sont parfois très éloignées.

Les CISP sont de loin les plus gros opérateurs, avec 100 activités à leur actif, soit un peu moins d'une activité sur cinq.

Des opérateurs moins connus sont présents de manière moins anecdotique que l'on aurait pu penser : les Centres Régionaux d'Intégration, les Régies des quartiers, les fonds sectoriels, les Plans de Cohésion sociale (PCS), le secteur de la Jeunesse, ...

Répartition des activités par bassin



Tous les bassins sont très bien desservis en matière d'activités d'orientation.

Ceux de Charleroi (Hainaut Sud) et Liège bénéficient chacun de 25% des activités d'orientation wallonnes.

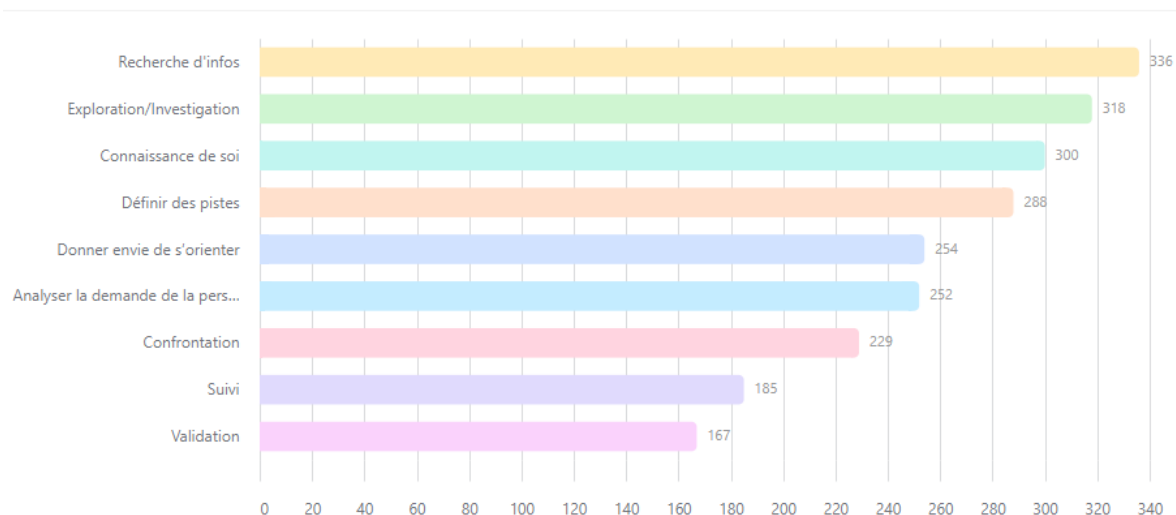
Suit le bassin de Hainaut-Centre (22%), puis WAPI (20%).

En termes de représentation par province, le Hainaut est très bien desservi, Liège se défend bien mais, Namur, le BW et Luxembourg ont beaucoup moins d'offres déclarées.

Aucun opérateur bruxellois n'a été contacté mais nous avons néanmoins recensé 17 activités qui se déroulent à Bruxelles, à l'initiative d'un opérateur wallon.

Répartition des activités selon les étapes auxquelles elles se rapportent

Une même action peut comporter plusieurs étapes



Toutes les étapes de l'orientation sont couvertes à l'échelle de la Région wallonne.

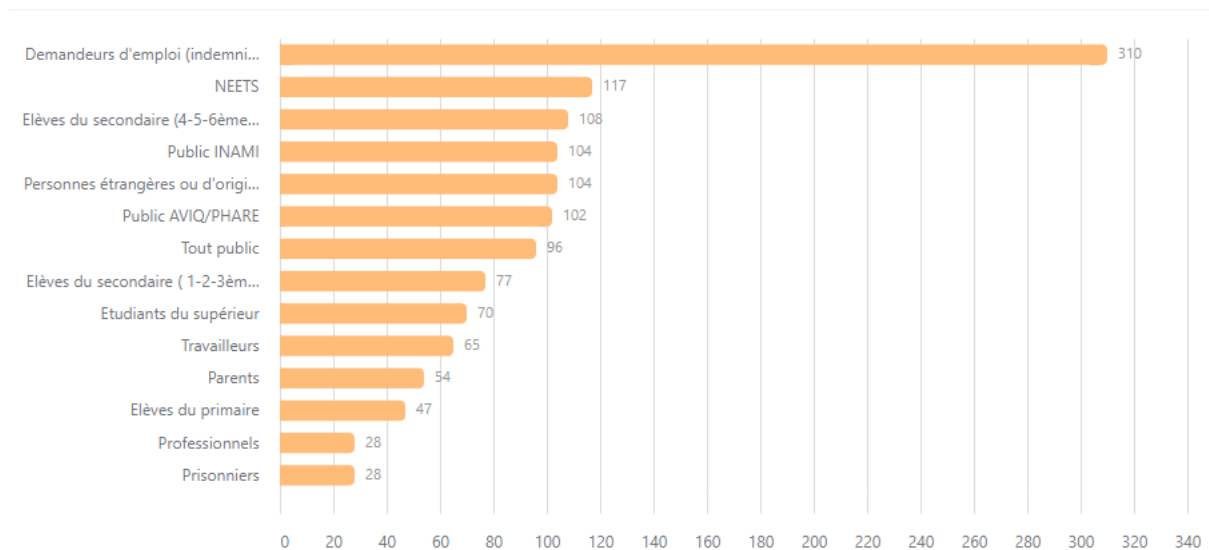
- ✓ 70% de l'offre d'orientation concerne au moins la recherche d'info
- ✓ 66% l'exploration/investigation
- ✓ 62% la connaissance de soi
- ✓ 60% l'analyse de la demande de la personne.

Les étapes de l'orientation les moins travaillées sont la validation (35% des activités), le suivi (38%)

Il y a deux fois plus d'activités qui englobent la recherche d'info que celles qui concernent la validation du projet !

Pour un suivi global qui propose l'ensemble des étapes du processus d'orientation seules 46 activités totalisent les 9 étapes de l'orientation, soit 9% à peine.

Les bénéficiaires finaux

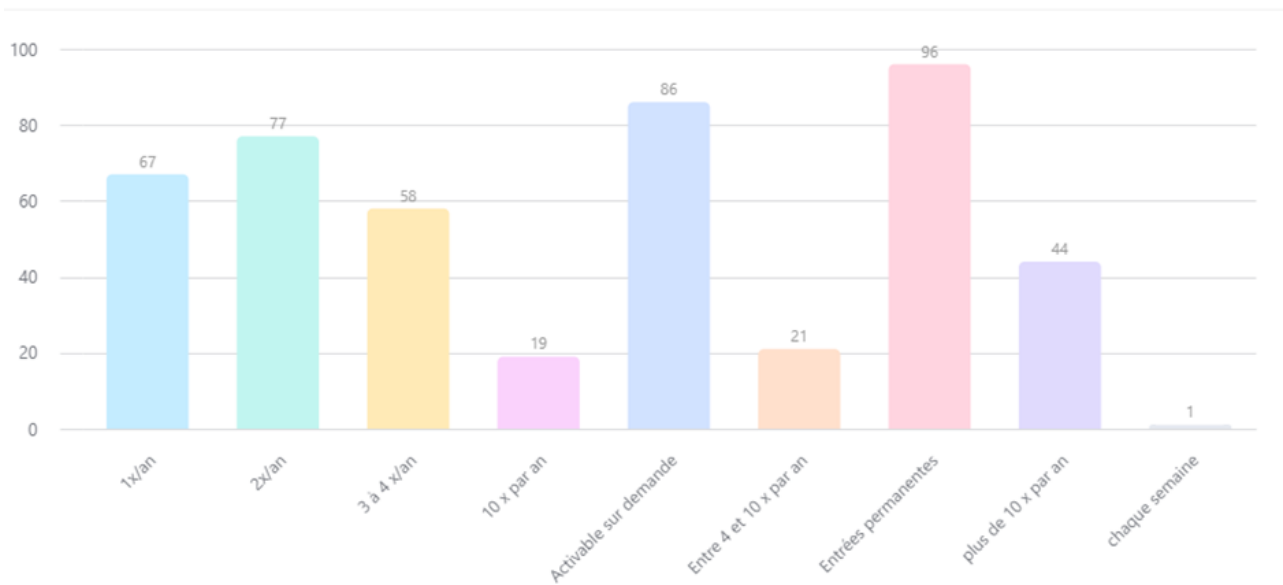


Les demandeurs d'emploi sont les plus ciblés par les activités d'orientation !
Les Neets sont bien présents.

Les activités à destination des jeunes en obligation scolaire sont également bien présentes, cela signifie que soit des acteurs qui organisent des activités pour un public adulte s'adressent aussi aux jeunes ou que, des opérateurs non répertoriés « écoles » ou « centres PMS » organisent des activités à destination des élèves, soit les deux.

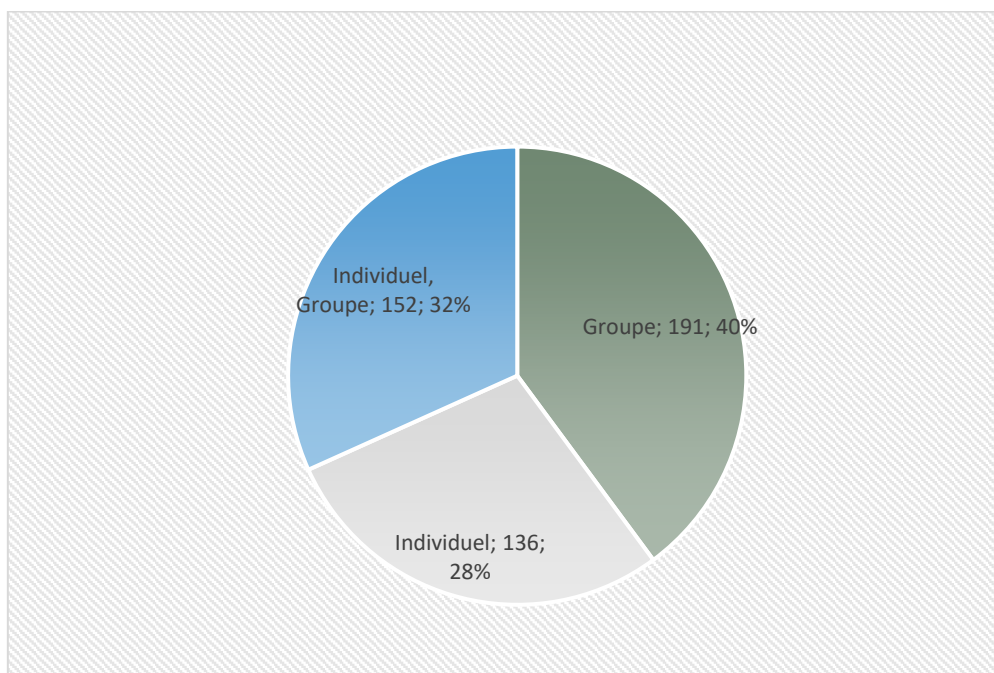
Cela nous incite à dire que l'orientation ne connaît pas la frontière – 18 ans (public relevant de la FWB) et +18 ans (public relevant de différents niveaux de pouvoir)

Organisation des modules sur l'année 2024



A bien lire le graphique, 246 activités, soit plus de 50%, sont proposées régulièrement (au moins 10 fois par an ou entrée permanente ou activable sur demande), ce qui permet à un demandeur de ne pas attendre trop avant de bénéficier du module choisi.

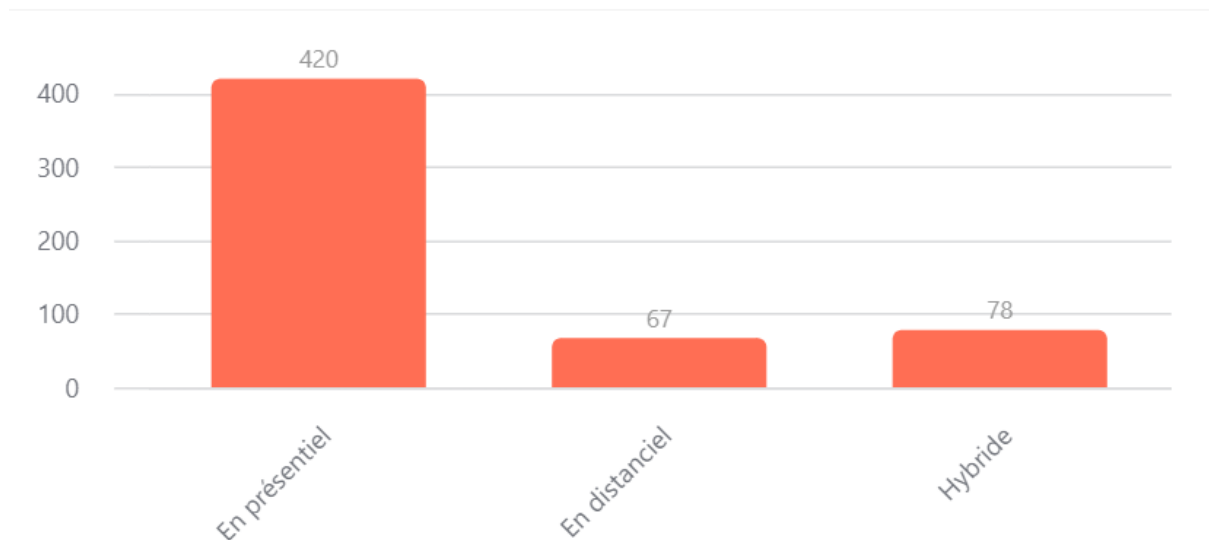
246 activités, soit plus de 50%, sont disponibles à tout moment (entrée permanente ou activable sur demande ou au moins 10x/an)



L'offre d'orientation est composée d'activités individuelles uniquement, d'activités strictement en groupe et d'activités mixtes.

4 activités sur 10 proposent des modules collectifs et de l'accompagnement individuel.

Les modes d'organisation des activités en distanciel et/ou présentiel



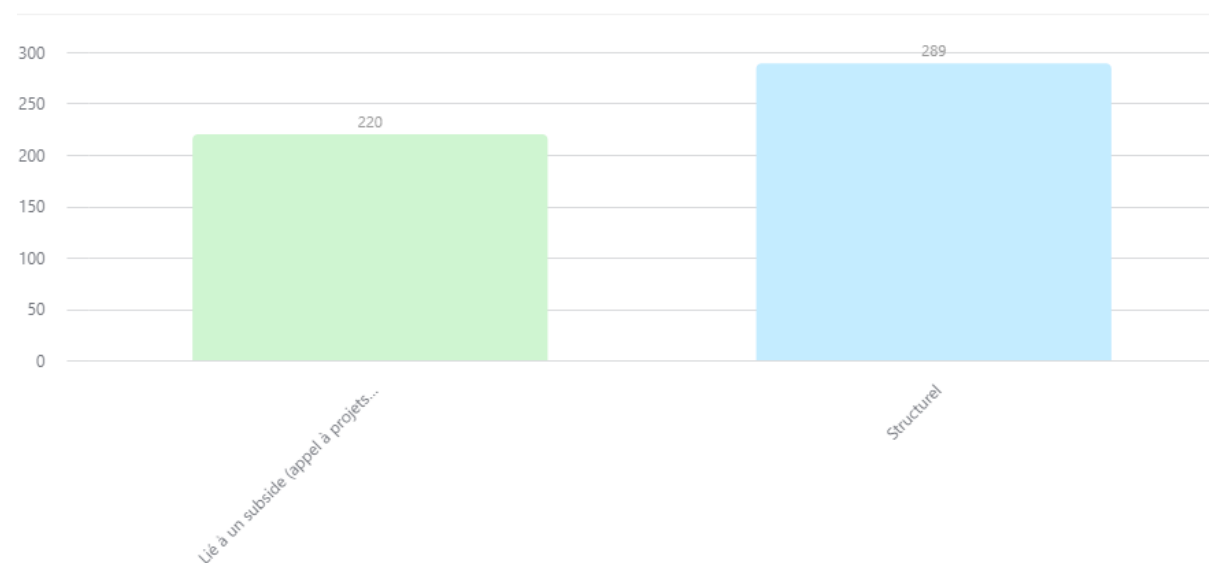
Le mode d'organisation des activités reste de manière préférentielle le « présentiel » (74,3 %). La relation dans le processus d'orientation reste semble-t-il important.

Le mode distanciel en mode unique reste minoritaire (10 %)

Le mode hybride représente 13 %.

Pérennité des modules

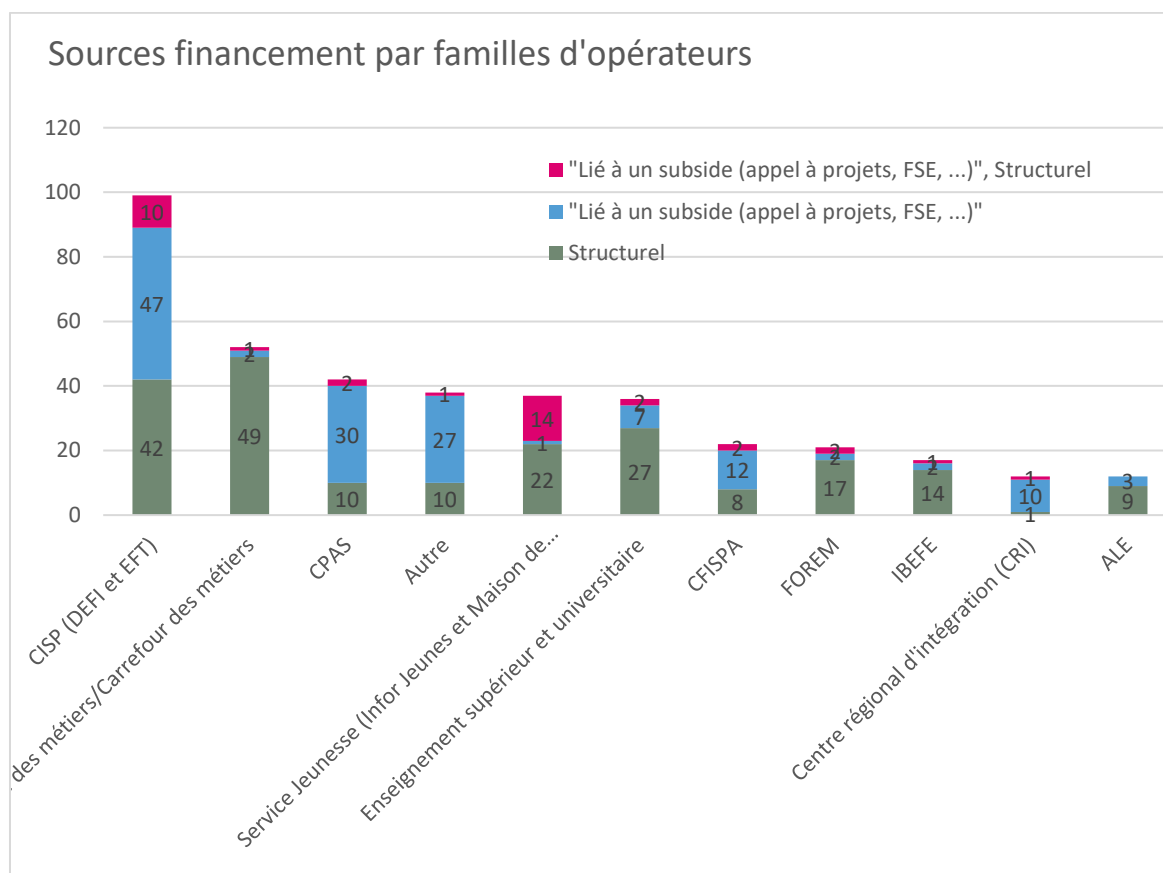
Activités d'orientation structurales



A peine un peu plus de 50% des activités sont structurelles !

A noter que 48 activités sont liées à la fois à des financements structurels et non structurels

Les sources de financement par famille d'opérateurs



Si l'on regarde les familles principales d'opérateurs qui organisent de l'orientation, la répartition entre « structurel » et « lié à un subside » est très variable d'un opérateur à l'autre. Les activités des CISP sont pour moitié organisées avec des subsides, non pérennes par définition.

Par contre, le deuxième plus gros opérateur, à savoir les Cités des métiers/Carrefours des métiers, la quasi-totalité des activités sont organisées de manière structurelle.

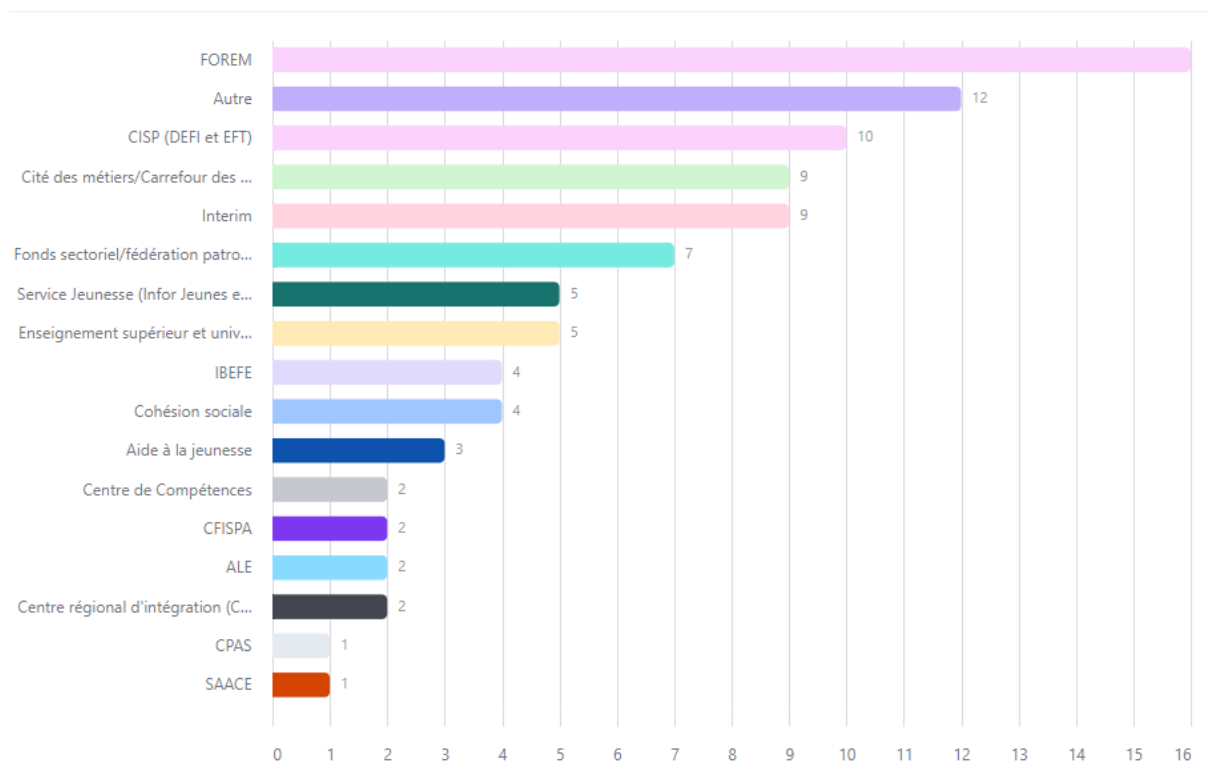
Les CPAS sont des acteurs importants de l'orientation, grâce principalement à des subsides qu'ils obtiennent.

Les centres d'intégration proposent également de l'orientation via des subsides. Cela s'explique par le fait que leur mission première est l'intégration et non l'orientation.

IV. Bassin du Brabant wallon

94 activités sont prévues, dont 51 menées par un opérateur seul et 43 avec un ou plusieurs partenaires.

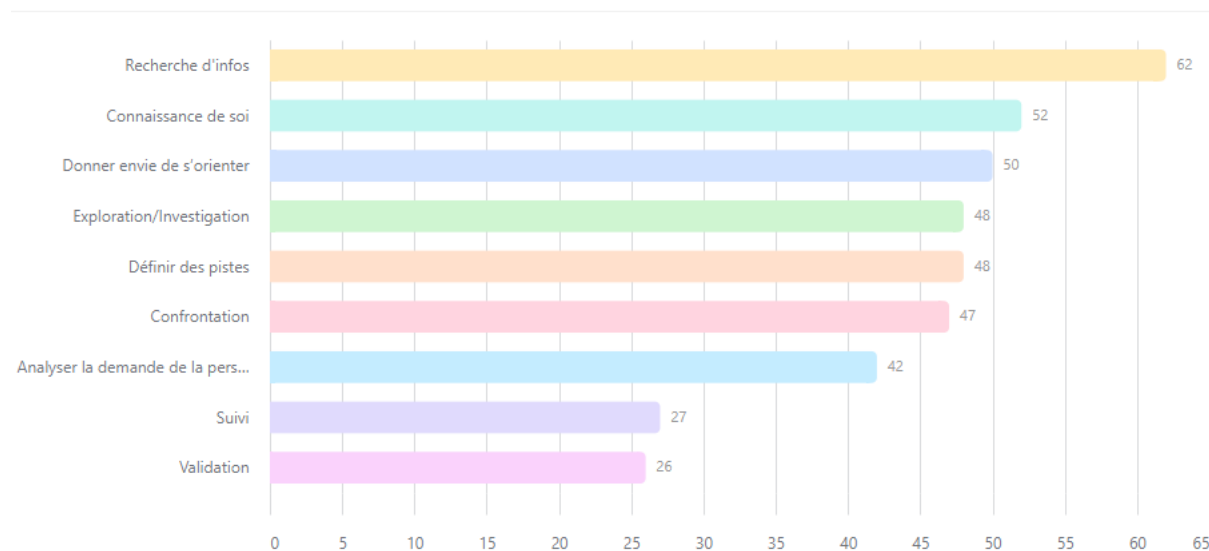
RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES FAMILLES D'OPÉRATEURS QUI LES CONÇOIVENT



Les activités d'orientation déclarées en Brabant wallon sont les plus nombreuses via le Forem. La catégorie « Autre » regroupant une série d'ASBL actives en matière d'orientation propose également un nombre conséquent d'activités, suivie des CISP, du Carrefour des Métiers et de l'Intérim.

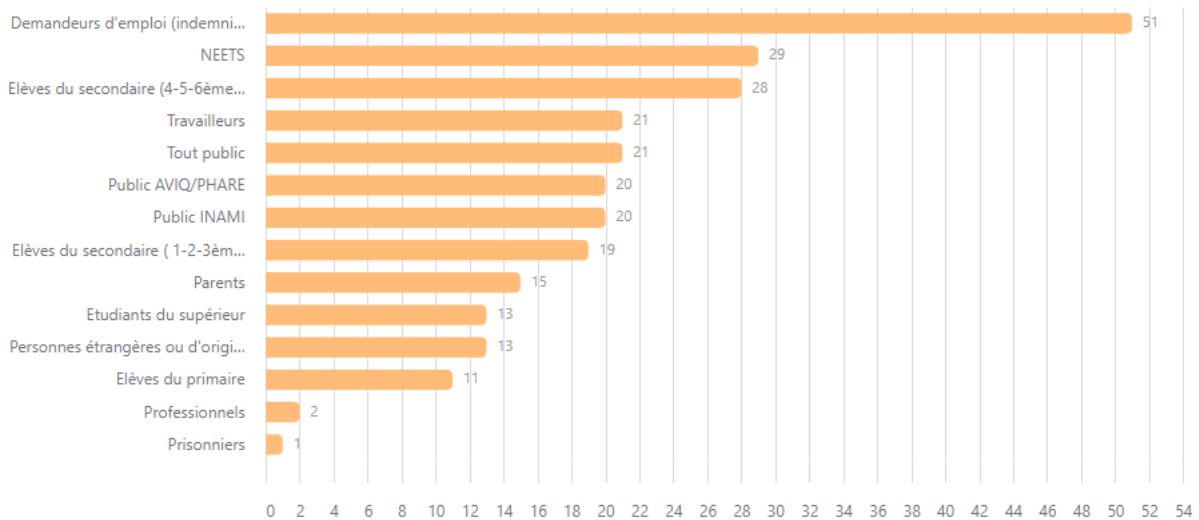
RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES ÉTAPES AUXQUELLES ELLES SE RAPPORTEMENT

Une même action peut comporter plusieurs étapes



Concernant les étapes couvertes par les activités d'orientation, la « recherche d'informations » est l'étape la plus ciblée, suivie de manière quasi équivalente par la « connaissance de soi », « donner l'envie de s'orienter », « l'exploration/investigation »... Seules les étapes du « suivi » et de la « validation » sont moins représentées. Si l'on compare au classement au niveau wallon, l'étape « donner l'envie de s'orienter » est relativement bien représentée.

LES BÉNÉFICIAIRES FINAUX

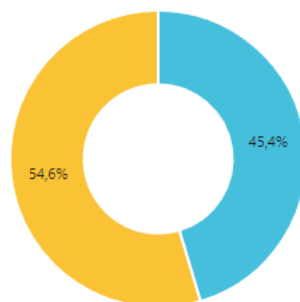


La catégorie de bénéficiaires la plus représentée est celle des « demandeurs d'emploi indemnisés », viennent ensuite celles des NEETS (personnes jeunes n'étant ni à l'emploi, ni en formation...), des élèves du secondaire, des travailleurs, du public AVIQ, INAMI....

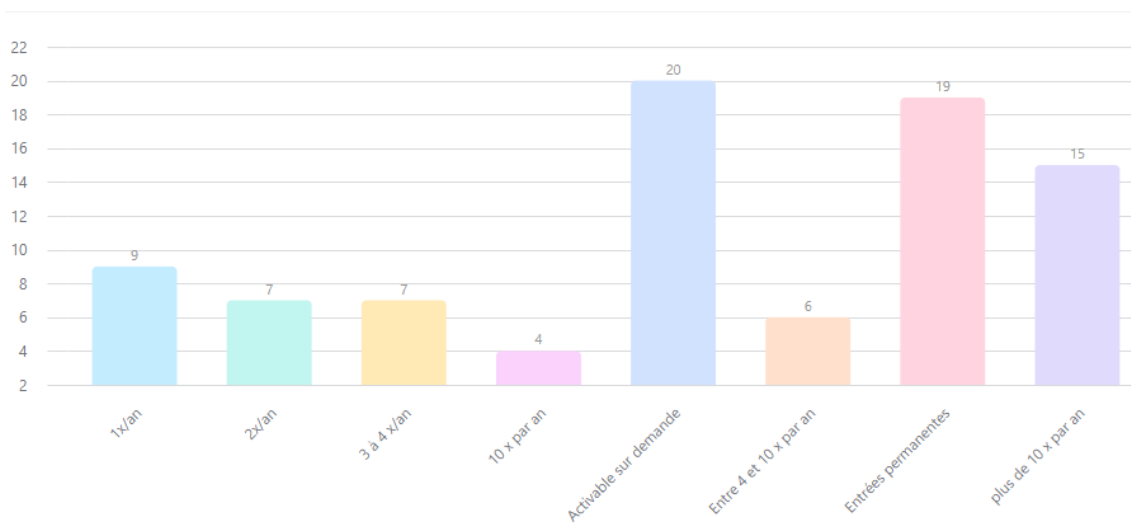
ORGANISATION DES MODULES SUR L'ANNÉE 2024

Individuel/groupe

● Individuel (54) ● Groupe (65)

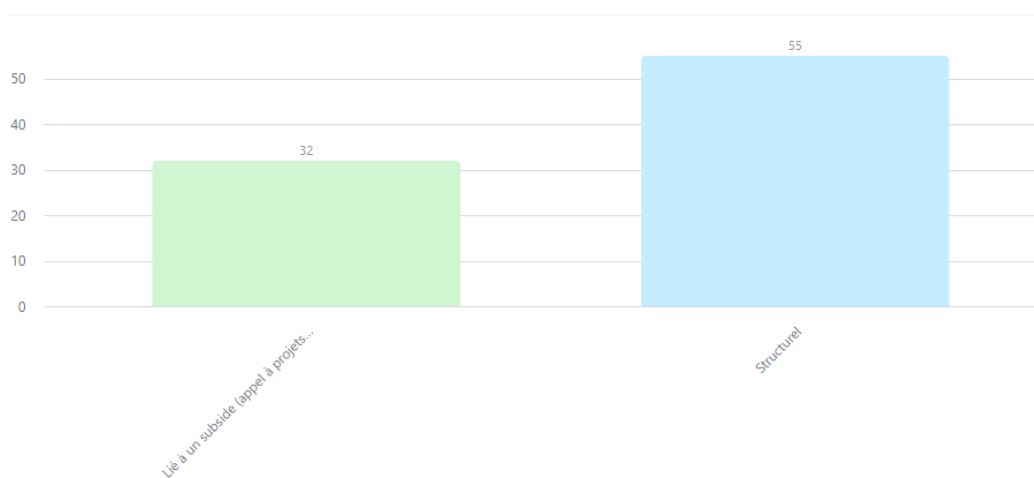


Concernant le mode d'organisation des activités, celles organisées en groupe sont majoritaires.



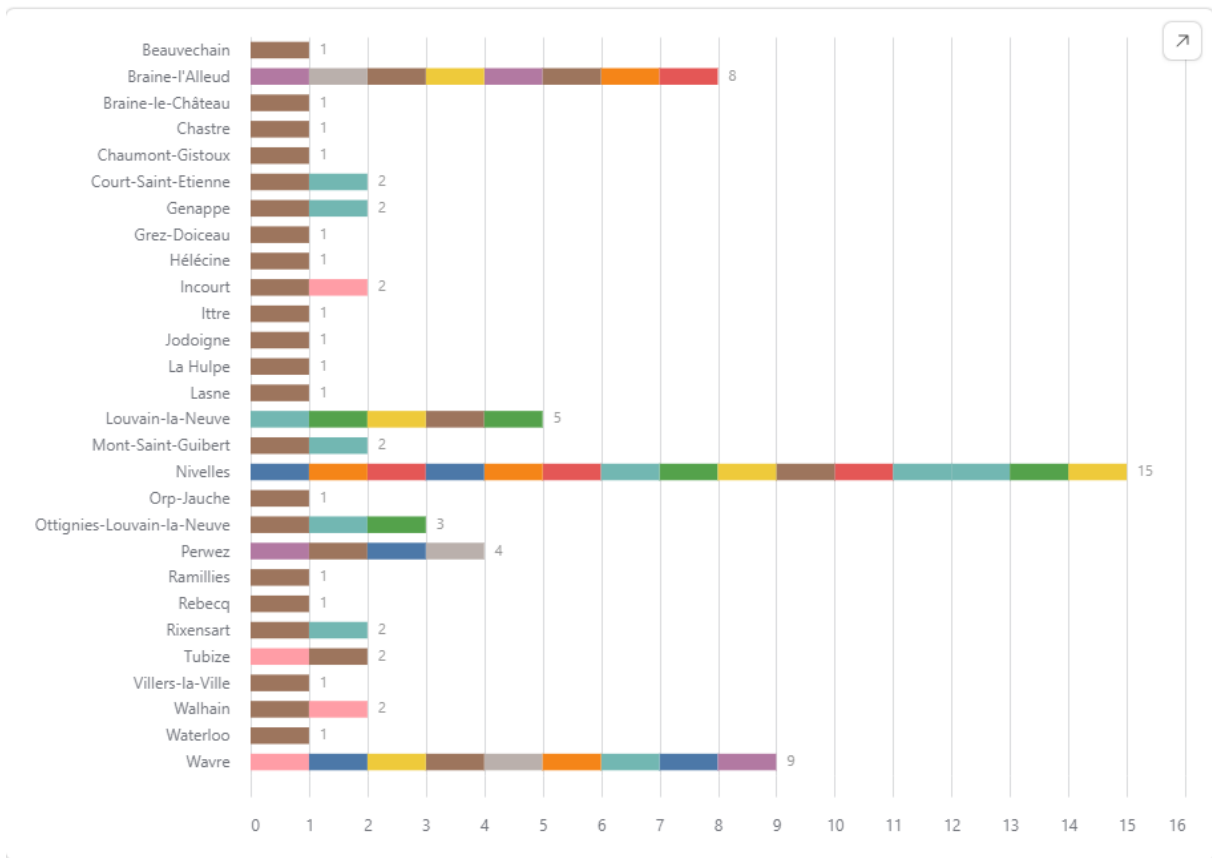
Les activités organisées sur le bassin du Brabant wallon sont le plus souvent activables sur demande et sous la forme d'entrées permanentes. Elles sont également assez fréquentes car déclarées dans la catégorie « plus de 10 fois par an ».

PÉRENNITÉ DES MODULES



Les activités organisées en Brabant wallon dépendent plus largement de fonds structurels ; cela étant dit, celles liées à un subside ponctuel sont également nombreuses.

COMMUNES SPÉCIFIQUES DANS LESQUELLES SE DÉROULENT DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES PROPOSÉES PAR LES ACTEURS DU BASSIN



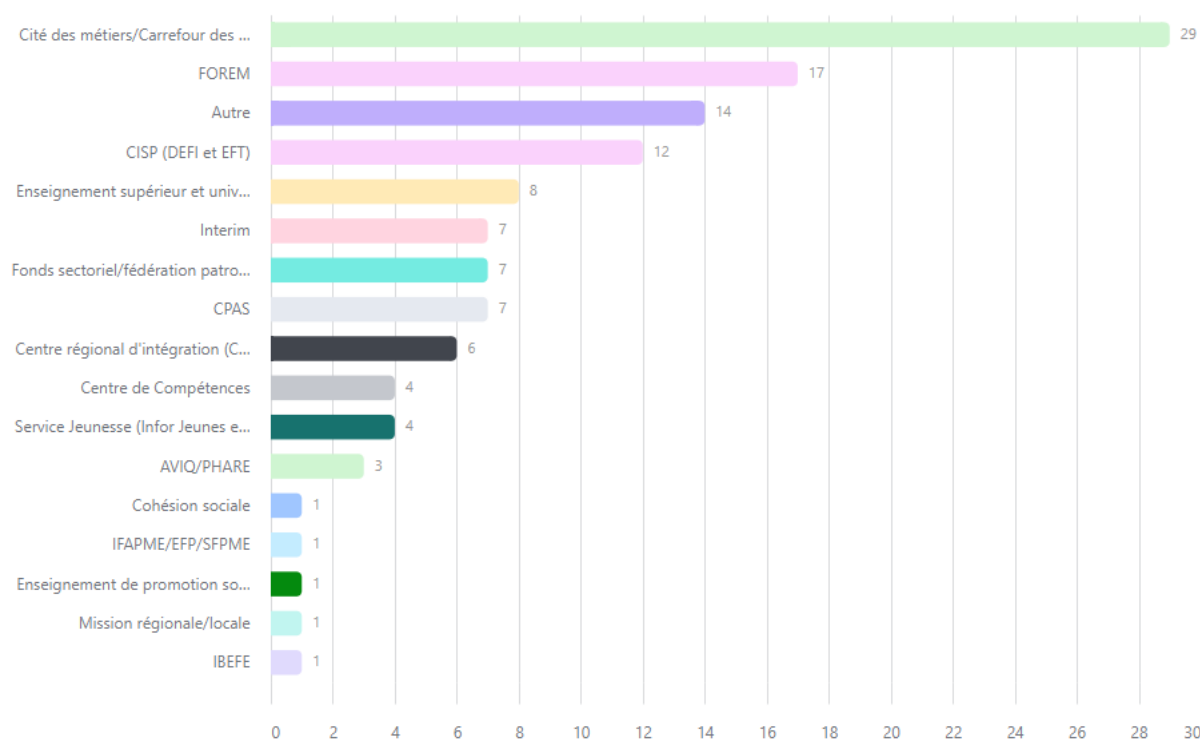
Les communes du Brabant wallon où sont organisées un plus grand nombre d'activités sont les villes de Nivelles, Wavre, Braine-l'Alleud, Ottignies et Louvain-la-Neuve, ainsi que Perwez suivie de Tubize... Le bassin semble donc couvert sur l'ensemble de son territoire.

V. Bassin du Hainaut-Centre

124 activités prévues, dont 59 menées par un opérateur seul et 65 avec un ou plusieurs partenaires. Le Bassin Hainaut-Centre est le troisième Bassin wallon en termes de nombre d'activités orientation répertoriées.

37 activités sont proposées exclusivement sur le Bassin Hainaut-Centre.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES FAMILLES D'OPÉRATEURS QUI LES CONÇOIVENT



La répartition par famille d'opérateurs reflète aussi le taux de réponse à notre enquête. Ainsi, par exemple, la famille CISP est celle pour laquelle le taux de réponse sur notre Bassin a été le plus important.

Le Forem et les Carrefours/Cités des métiers représentent près de 30% des activités d'orientation répertoriées, notons qu'il s'agit d'activités qui ne sont pas spécifiques au bassin.

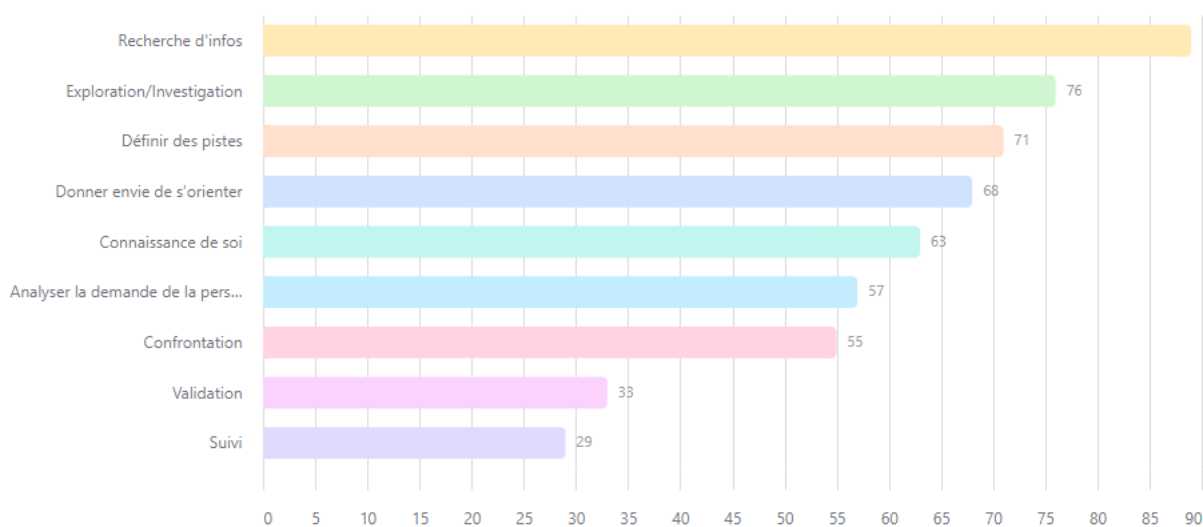
La famille « autre » reprend notamment des actions développées par des ASBL ou des Centres d'éducation permanente dans le cadre des appels à projets FOREM.

Les activités proposées par les Centres Régionaux d'Intégration sont enfin fortement représentées sur notre Bassin en comparaison avec les autres bassins wallons.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES ÉTAPES AUXQUELLES ELLES SE RAPPORTENT

Une même action peut comporter plusieurs étapes

...

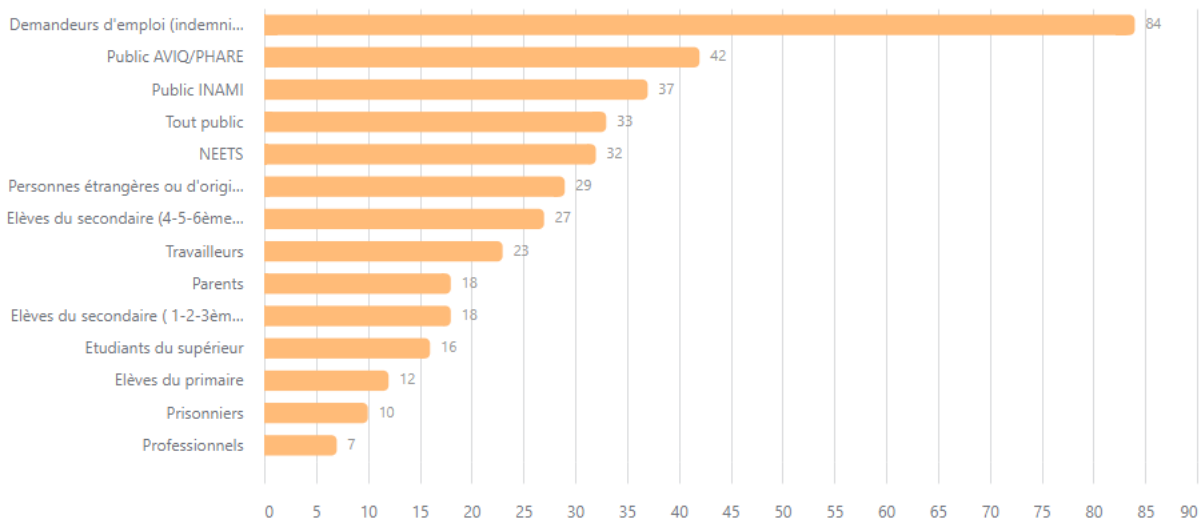


Toutes les étapes de l'orientation sont couvertes sur le Bassin Hainaut-Centre.

Comme à l'échelle de la Région Wallonne, les deux principales activités sont la recherche d'informations et l'exploration/investigation.

Par contre, les activités visant à définir des pistes et à donner de s'orienter dépassent les activités connaissance de soi sur notre Bassin.

LES BÉNÉFICIAIRES FINAUX



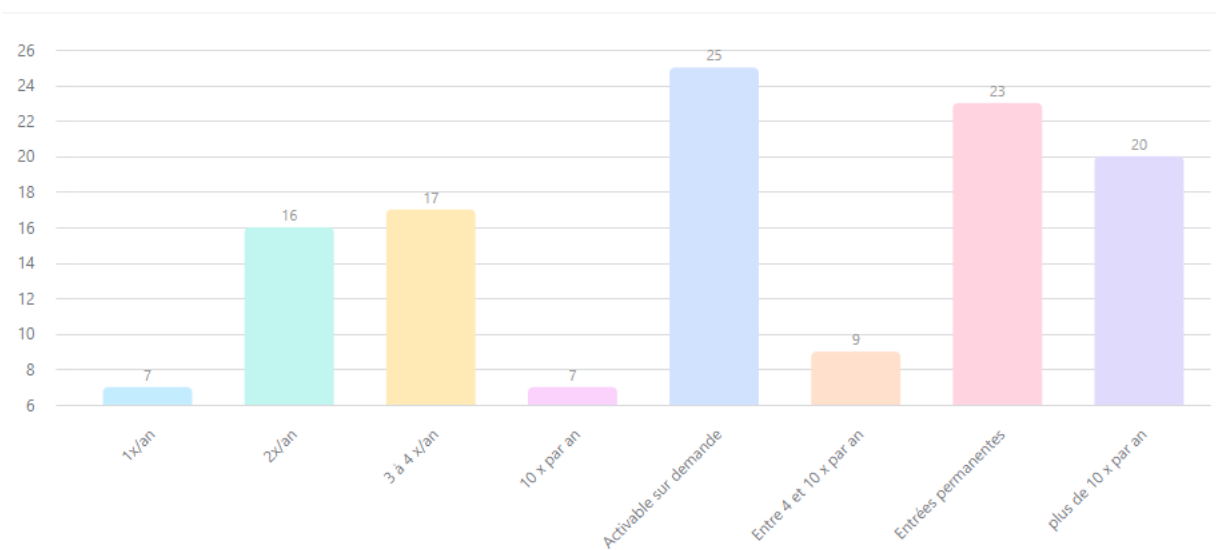
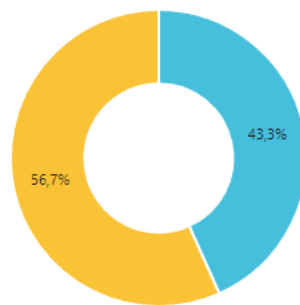
Comme pour l'ensemble de la Wallonie, les demandeurs d'emploi sont les plus ciblés par les activités d'orientation proposées sur le Hainaut-Centre, près des 70% des activités répertoriées mentionnent ce public cible.

La part des activités qui visent un public cible AVIQ sur notre Bassin est à souligner, même si ces activités ne visent généralement pas ce public de manière spécifique

ORGANISATION DES MODULES SUR L'ANNÉE 2024

Individuel/groupe

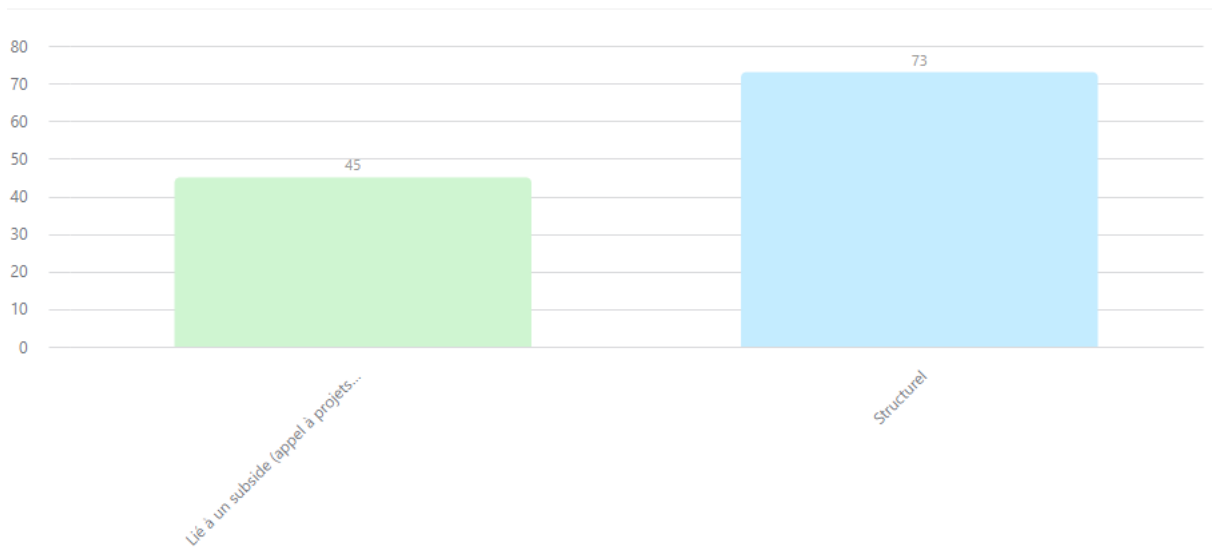
● Individuel (68) ● Groupe (89)



Les activités d'orientation sur le Bassin Hainaut-Centre ont majoritairement un caractère collectif.

La grande majorité des activités sont proposées de manière quasi continue sur l'année, 60% des activités étant activables sur demande, en entrées permanentes, ou organisées au moins 10 fois sur l'année.

PÉRENNITÉ DES MODULES

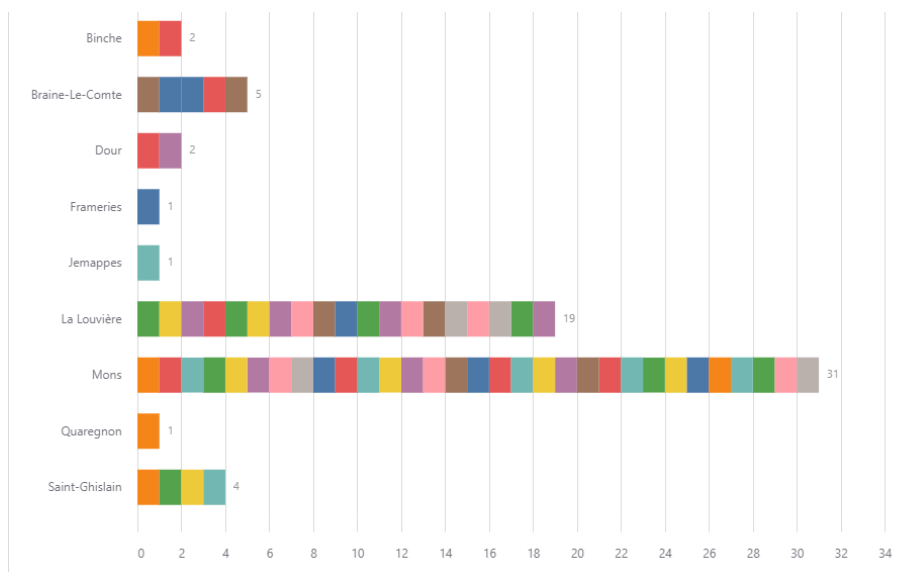


Près de 62% des activités d'orientation sur le Bassin Hainaut-Centre s'appuient sur des financements structurels. Le caractère structurel de l'offre d'orientation sur le Bassin est légèrement plus important que sur l'ensemble de la Wallonie.

COMMUNES SPÉCIFIQUES DANS LESQUELLES SE DÉROULENT DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES PROPOSÉES PAR LES ACTEURS DU BASSIN

Sur les 124 activités répertoriées sur le Bassin Hainaut-Centre, il n'y en a que 46 pour lesquelles le champ « communes » a été complété.

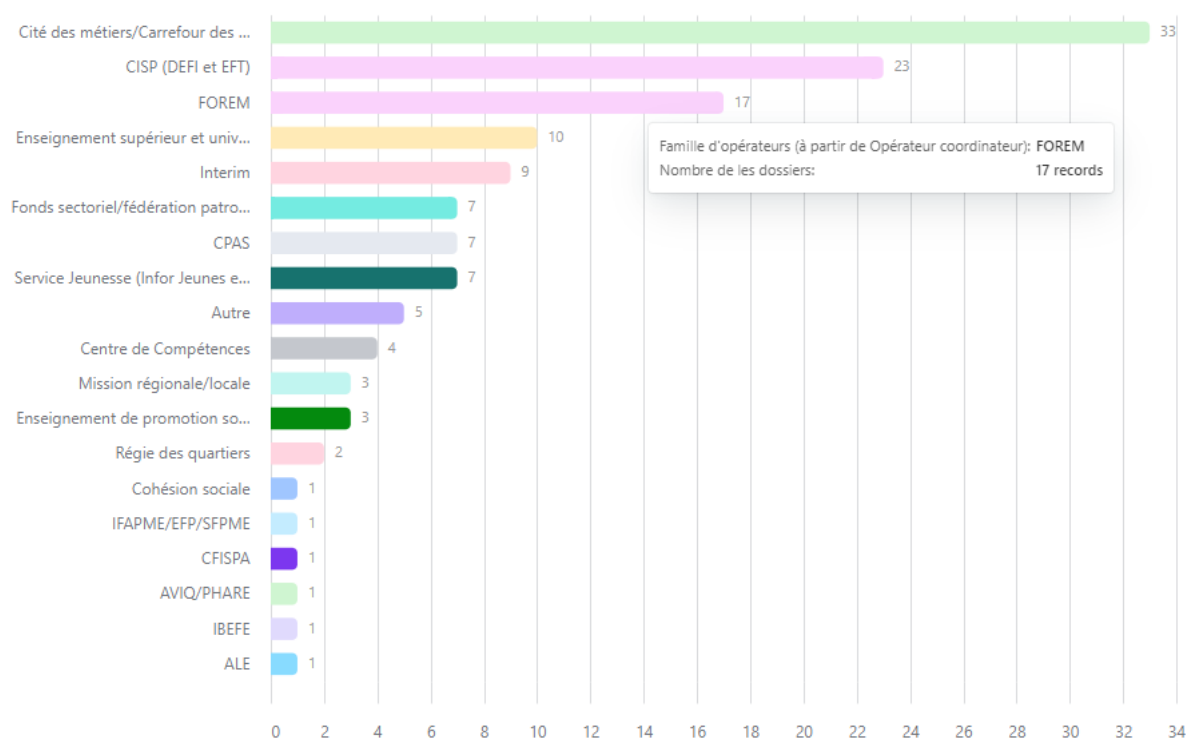
Même si nos informations par rapport à cette donnée ne sont donc que très partielles, elles permettent néanmoins de mettre en évidence une forte concentration des activités d'orientation sur les 2 pôles du Bassin Hainaut-Centre, à savoir Mons et La Louvière.



VI. Bassin du Hainaut-Sud

137 activités prévues, dont 70 menées par un opérateur seul et 67 avec un ou plusieurs partenaires.

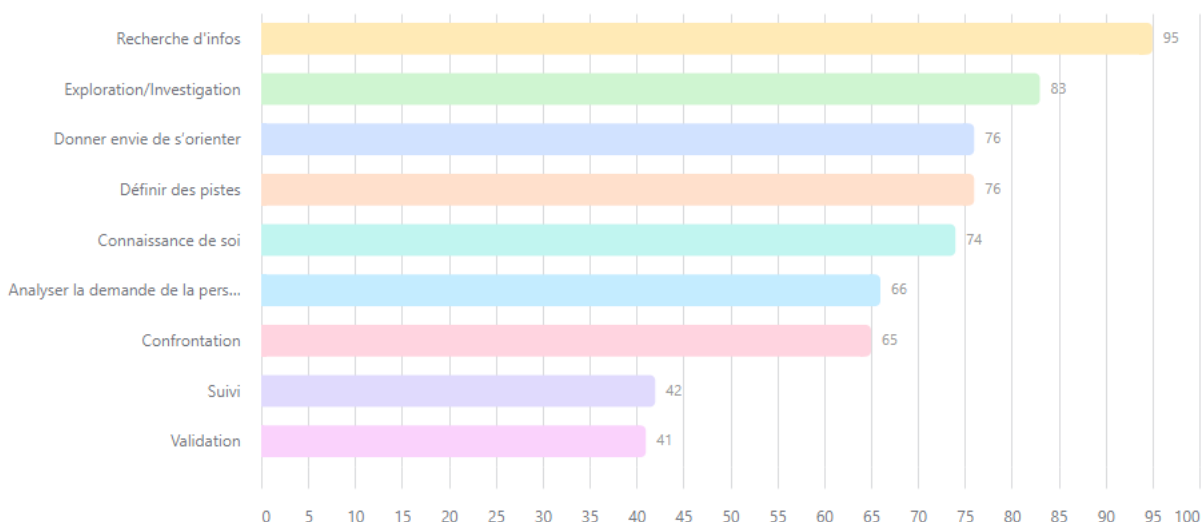
RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES FAMILLES D'OPÉRATEURS QUI LES CONÇOIVENT



Les cités des métiers/carrefours des métiers dénombrent le plus d'activités sur le bassin avec 33. Les CISP et le Forem suivent juste après avec respectivement 23 et 17 activités chacun. On peut s'étonner d'à quel point l'enseignement de Promotion sociale dénombre un faible nombre d'activités d'orientation avec « juste » 3.

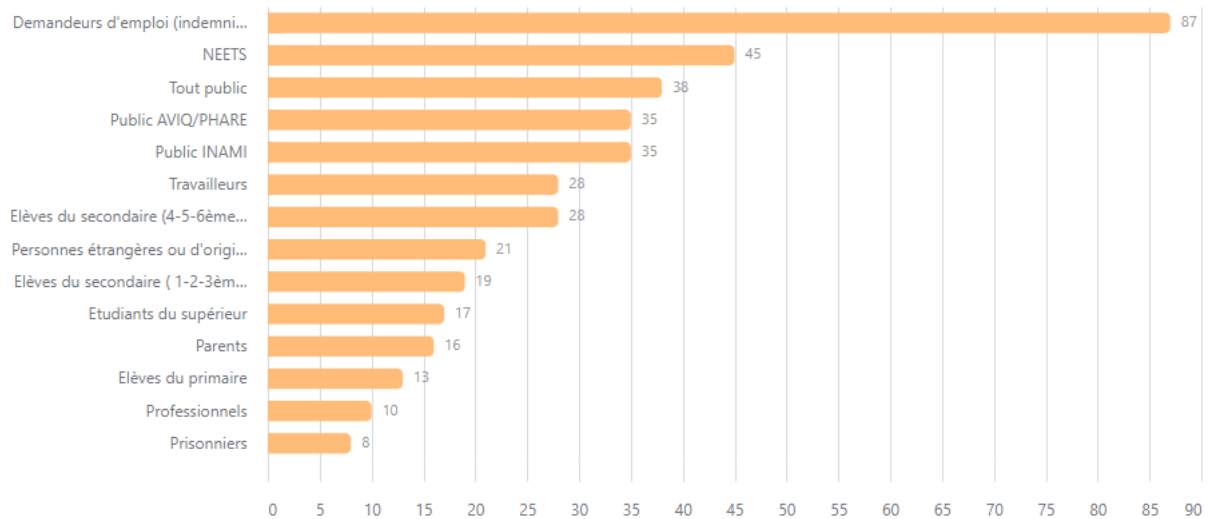
RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES ÉTAPES AUXQUELLES ELLES SE RAPPORTENT

Une même action peut comporter plusieurs étapes



Les actions les plus concrètes et pratiques (suivi, validation et confrontation) se révèlent être les moins représentées. Il semble que le bassin propose majoritairement des actions d'orientations très générales plutôt que des actions qui permettraient de tester la mise en place des projets de manière concrète.

LES BÉNÉFICIAIRES FINAUX

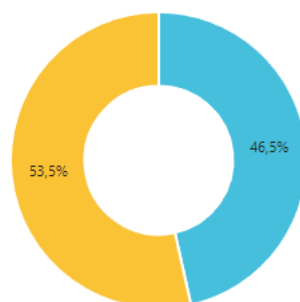


Sans surprise, les demandeurs d'emplois indemnisés sont les plus concernés par les mesures d'orientations mises en place sur le bassin. On remarque un très faible nombre pour le public issu du secondaire et, encore plus, pour le primaire. Est-ce qu'il ne serait pas plus pertinent de tenter de prévenir le problème avant qu'il ne survienne plutôt que de tenter de le régler après coup ? Y a-t-il un problème d'orientation à la base qui fait effet domino ?

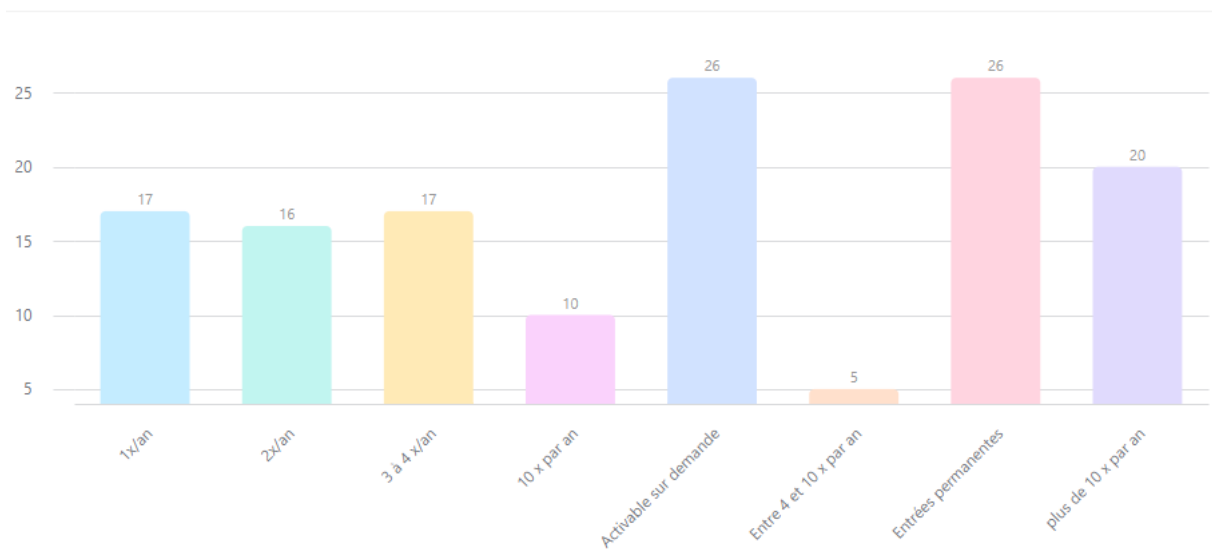
ORGANISATION DES MODULES SUR L'ANNÉE 2024

Individuel/groupe

● Individuel (80) ● Groupe (92)

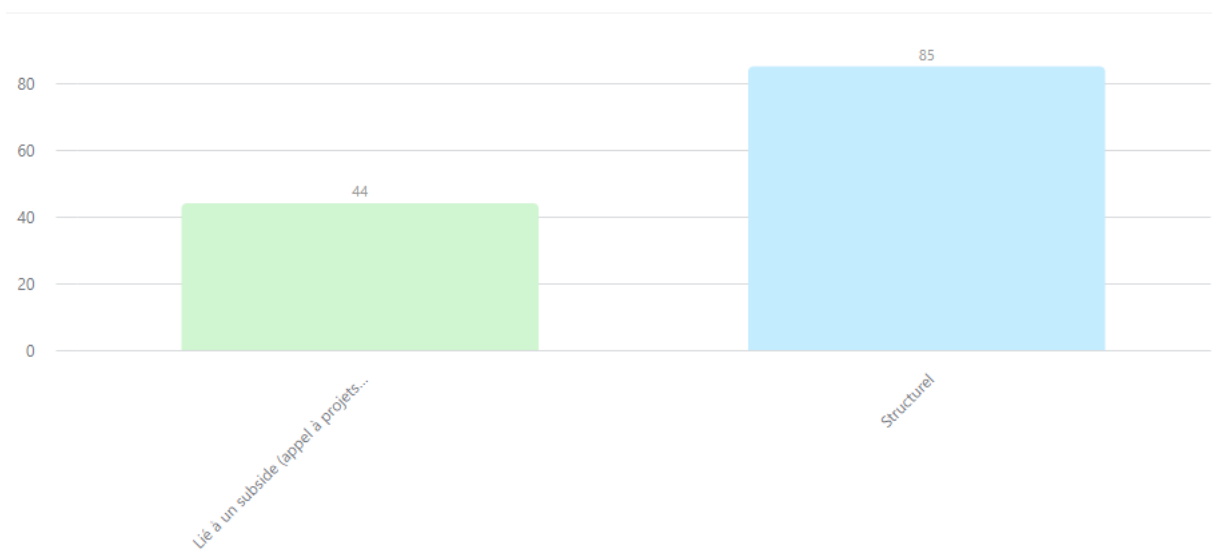


Le nombre d'actions individuelles et d'actions de groupe est assez similaire.

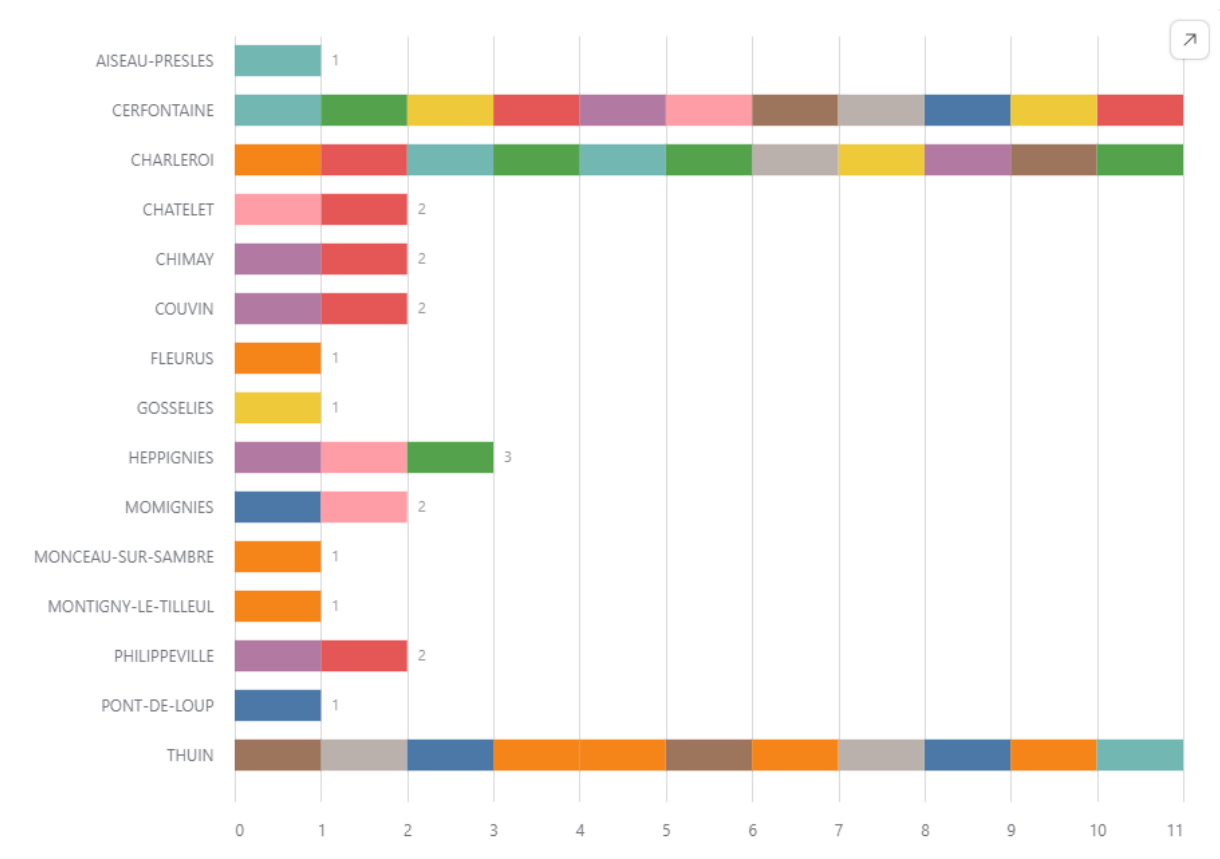


On peut constater, grâce à ce graphique, une certaine souplesse du système étant donné que l'orientation se fait à la fois autant à la demande que via des entrées permanentes.

PÉRENNITÉ DES MODULES



COMMUNES SPÉCIFIQUES DANS LESQUELLES SE DÉROULENT DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES PROPOSÉES PAR LES ACTEURS DU BASSIN

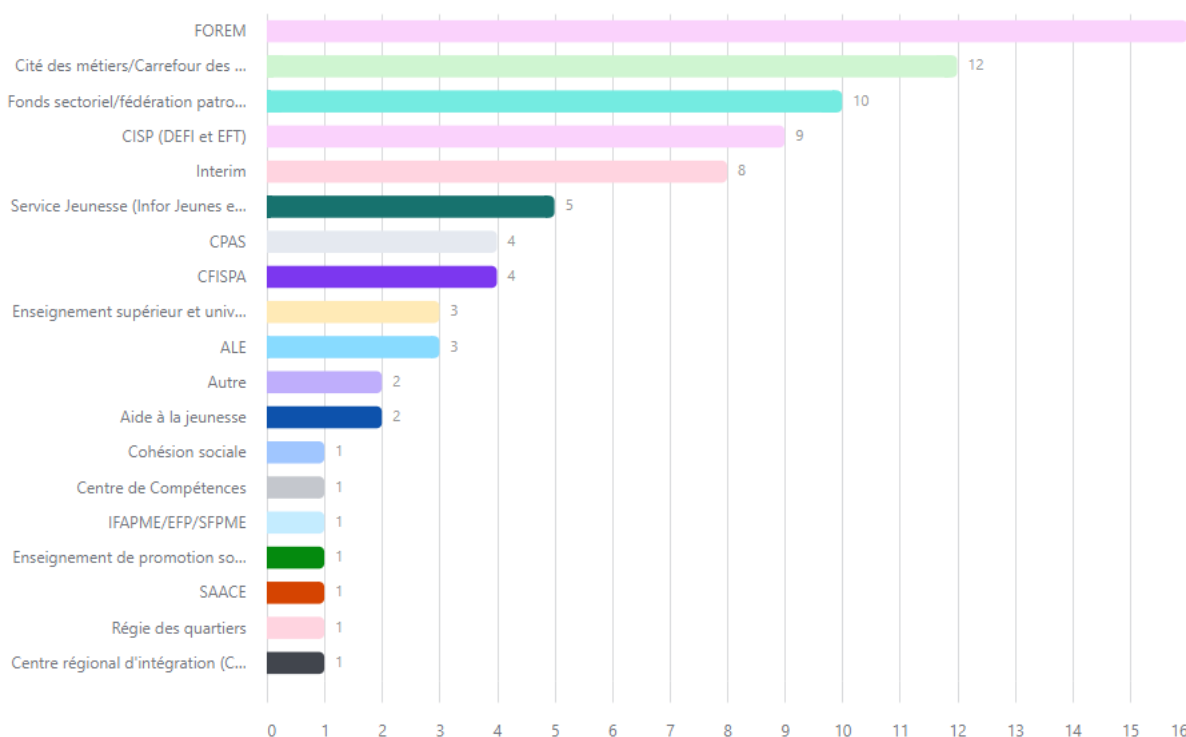


VII. Bassin de Huy-Waremme

85 activités sont prévues dans le bassin de Huy-Waremme, dont 40 menées par un opérateur seul et 45 avec un ou plusieurs partenaires. Parmi celles-ci 21 activités sont organisées uniquement sur le bassin de Huy-Waremme.

Pour rappel, ces encodages se basent sur le déclaratif des organismes interpellés. Le cadastre n'est donc pas exhaustif.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES FAMILLES D'OPÉRATEURS QUI LES CONÇOIVENT

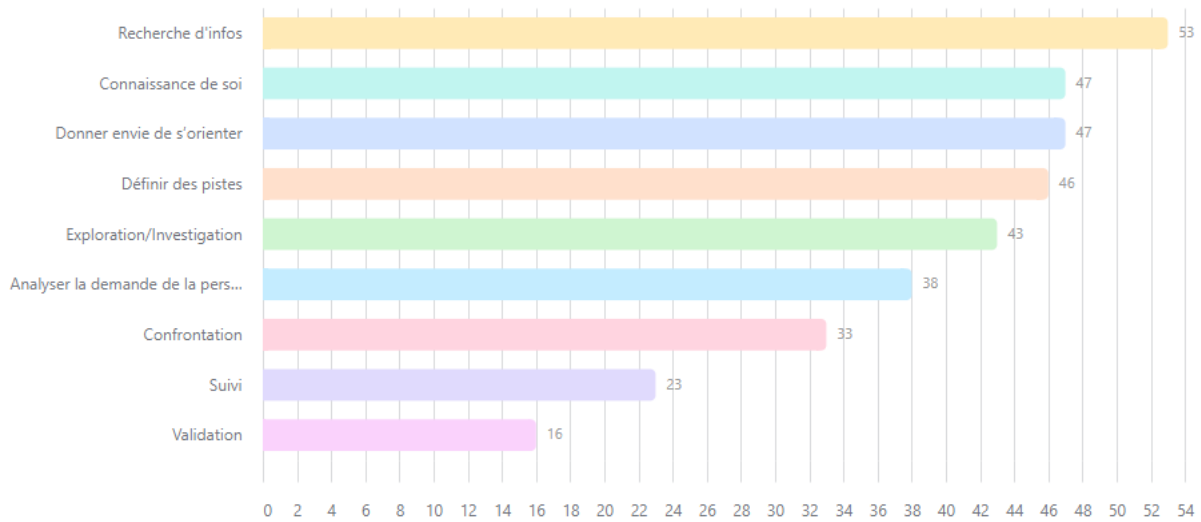


La majorité des activités encodées le sont par le Forem et le Carrefour/Cités des métiers, pour des activités non spécifiques au bassin.

L'orientation dans le bassin de Huy-Waremme relève d'acteurs très différents dont les missions premières sont parfois très éloignées. 19 familles d'opérateurs ont au moins une activité d'orientation sur le bassin.

Pour les activités plus spécifiques au bassin de Huy-Waremme, ce sont les CISP qui organisent le plus d'activités (9). Ensuite, ce sont les CFISPA (4) et les CPAS (4).

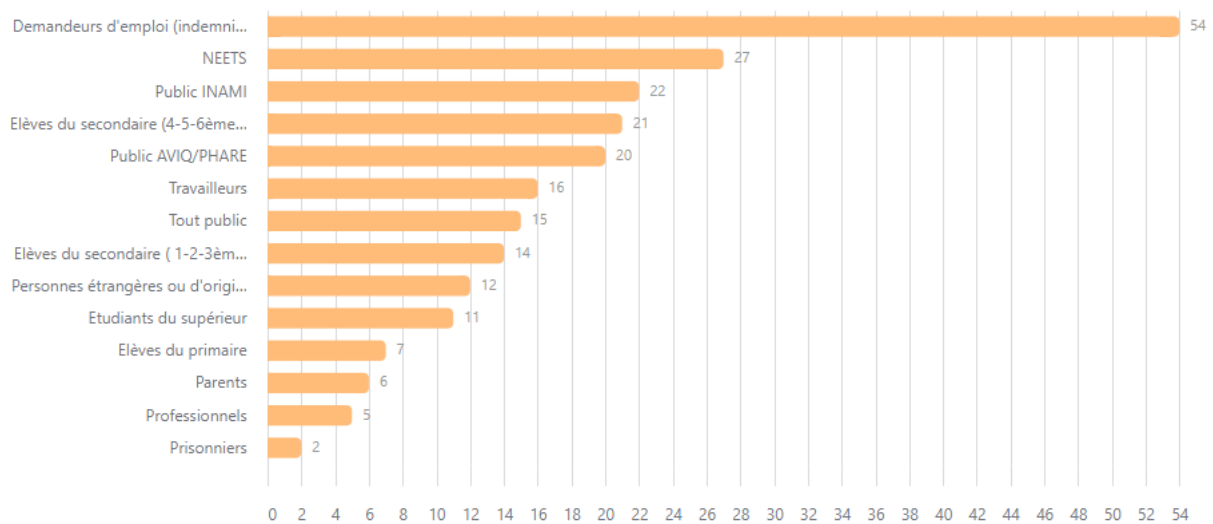
RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES ÉTAPES AUXQUELLES ELLES SE RAPPORTENT - UNE MÊME ACTIVITÉ PEUT COMPORTER PLUSIEURS ÉTAPES



Toutes les étapes de l'orientation sont couvertes sur le bassin de Huy-Waremme. Comme à l'échelle Wallonne, c'est la recherche d'info qui est l'étape la plus représentée.

Tout comme en Wallonie, les étapes de l'orientation les moins travaillées sont la confrontation, la validation et le suivi.

LES BÉNÉFICIAIRES FINAUX

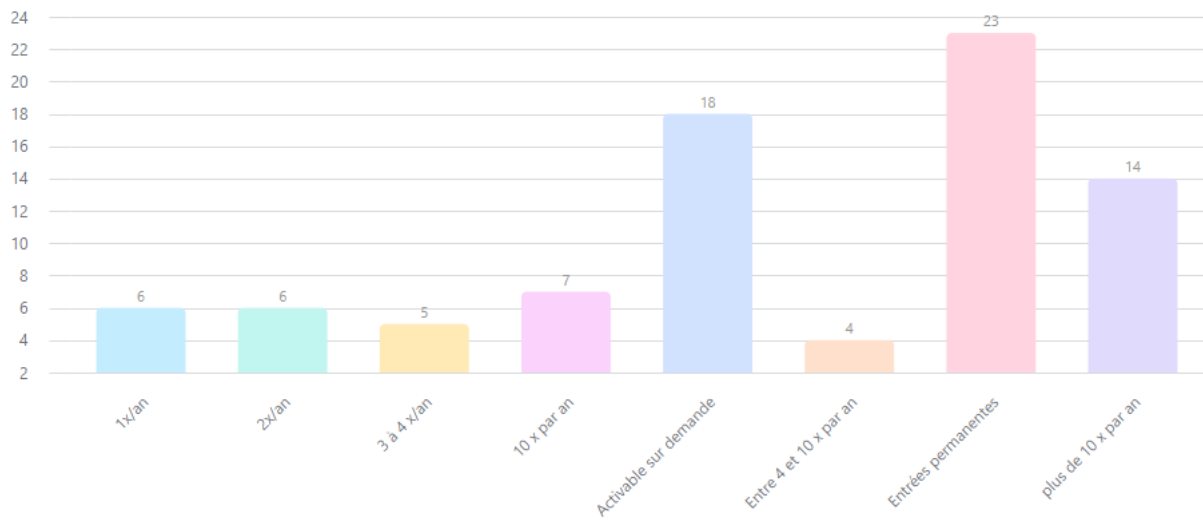
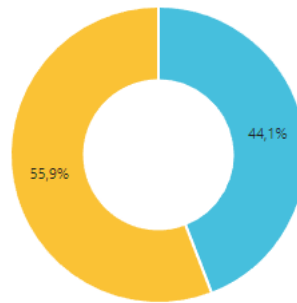


Comme pour l'ensemble de la Wallonie, les demandeurs d'emploi sont les plus ciblés par les activités d'orientation proposées sur le bassin de Huy-Waremme (54). Ensuite, ce sont les NEETS et le public INAMI qui sont le plus ciblés par les activités.

ORGANISATION DES MODULES SUR L'ANNÉE 2024

Individuel/groupe

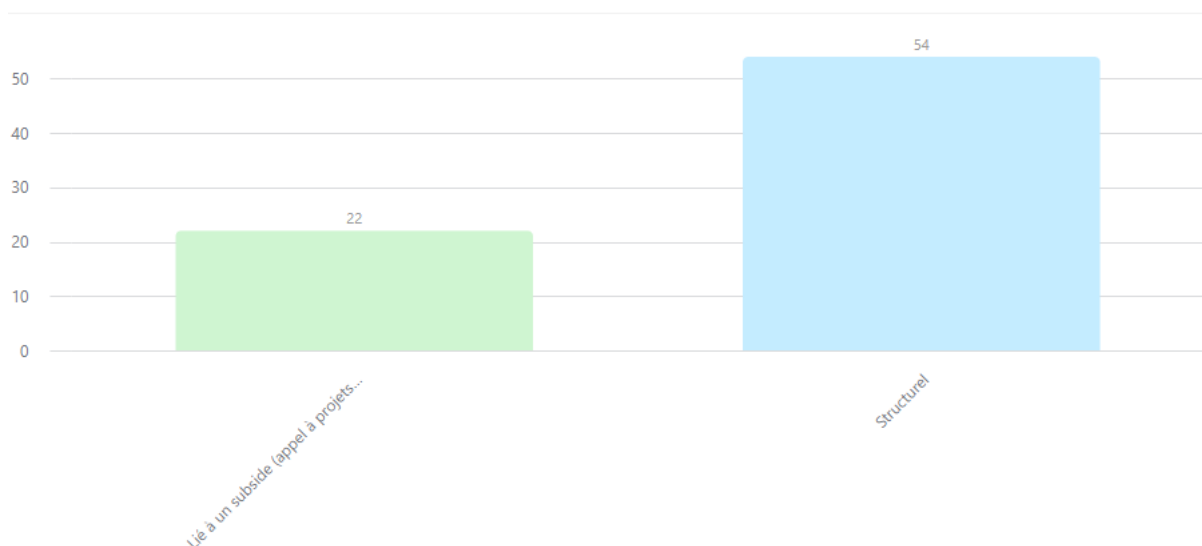
● Individuel (49) ● Groupe (62)



55,9% des activités d'orientation encodées pour le bassin concernent des activités de groupes.

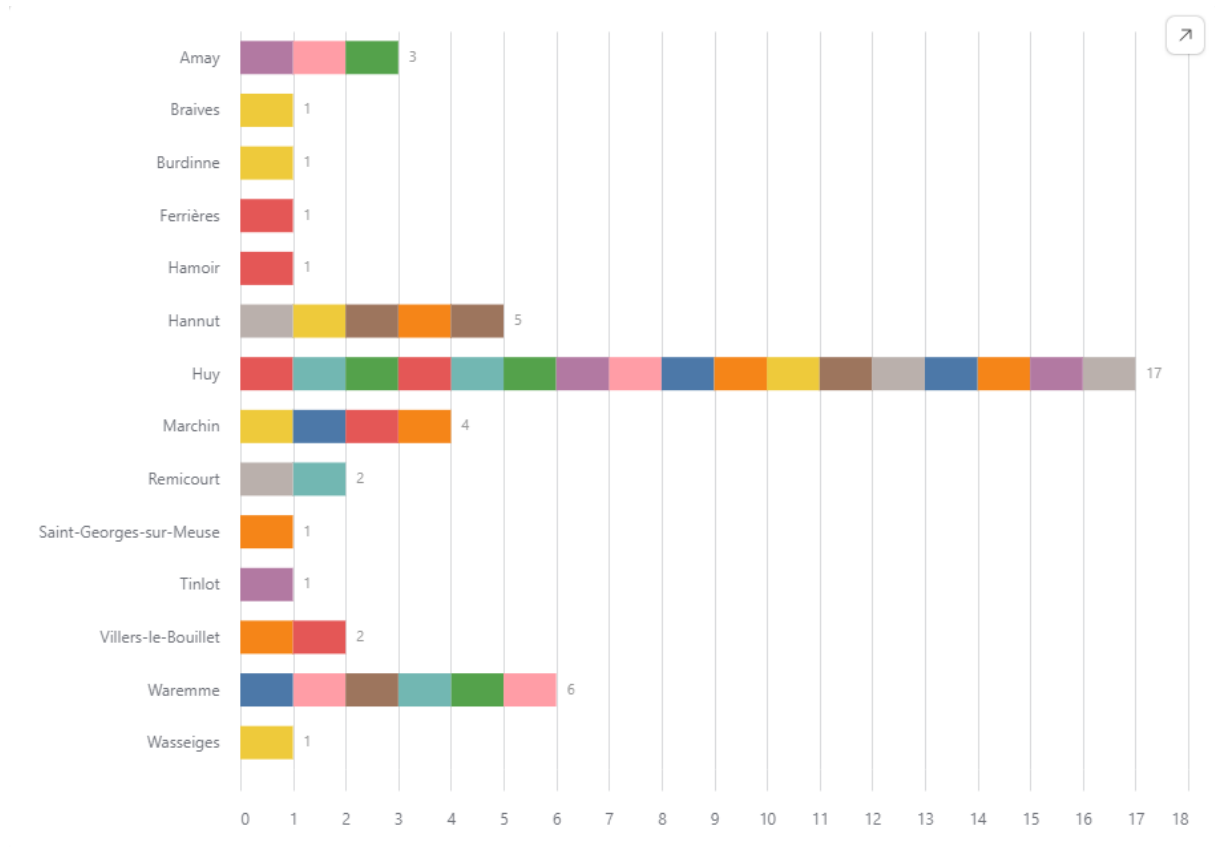
La majorité des activités se fait avec des entrées permanentes (23) ou activable sur demande (18) ou encore organisée plus de 10x/an (14). Attention toutefois, cela ne laisse pas présager de l'absence de liste d'attente pour certaines activités. D'autre part, certaines activités en entrées permanentes ne pourront toutefois s'organiser que si un groupe suffisant est constitué.

PÉRENNITÉ DES MODULES



54 activités sont encodées avec un financement structurel (soit 71,0% dans le bassin, contre 56,8% en Wallonie), pour 22 avec un financement lié à un subside.

COMMUNES SPÉCIFIQUES DANS LESQUELLES SE DÉROULENT DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES PROPOSÉES PAR LES ACTEURS DU BASSIN



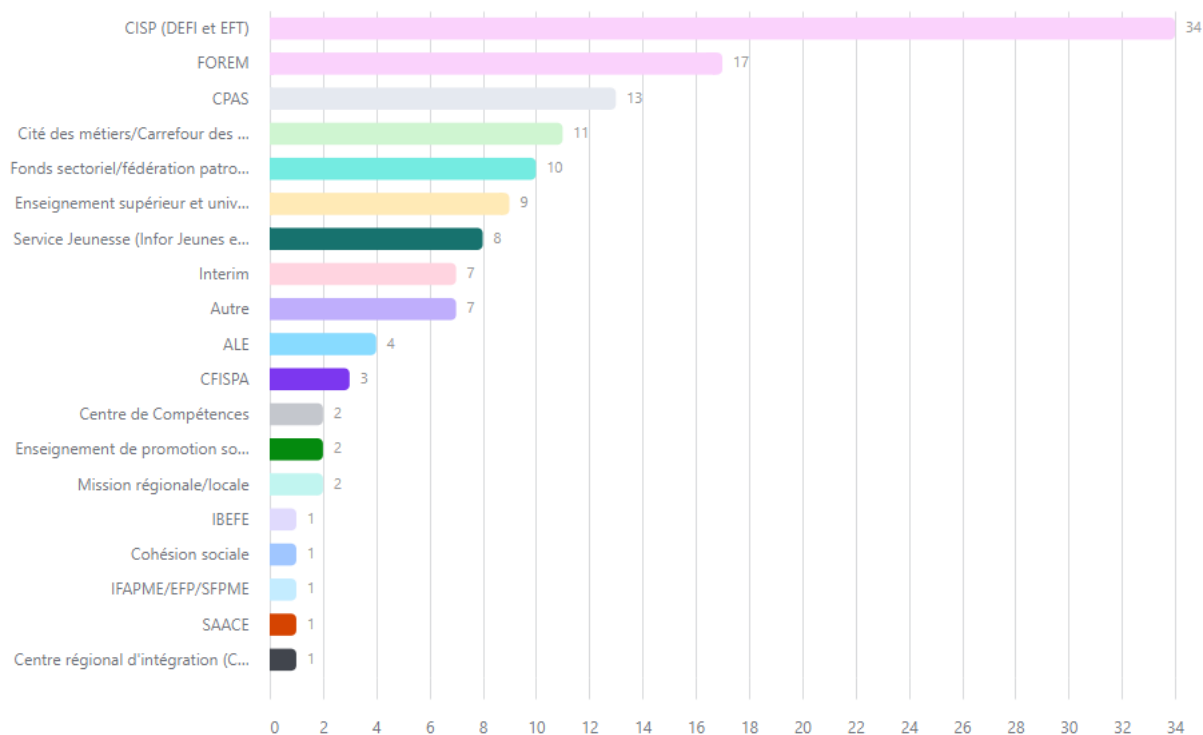
Sur les 85 activités qui se font sur le bassin de Huy-Waremme, seules 41 mentionnent la commune où est réalisée l'activité.

Pour les activités où la commune est mentionnée, 41,5% ont lieu sur la ville de Huy (17). Ensuite, c'est à Waremme (14,6%), Hannut (12,2%) et Amay (7,3%) qu'on trouve le plus d'activité d'orientation.

VIII. Bassin de Liège

Sur le bassin de Liège les opérateurs de l'orientation ayant participé au recensement ont répertorié 133 activités prévues pour 2024, dont 78 menées par un opérateur seul et 55 en partenariat.

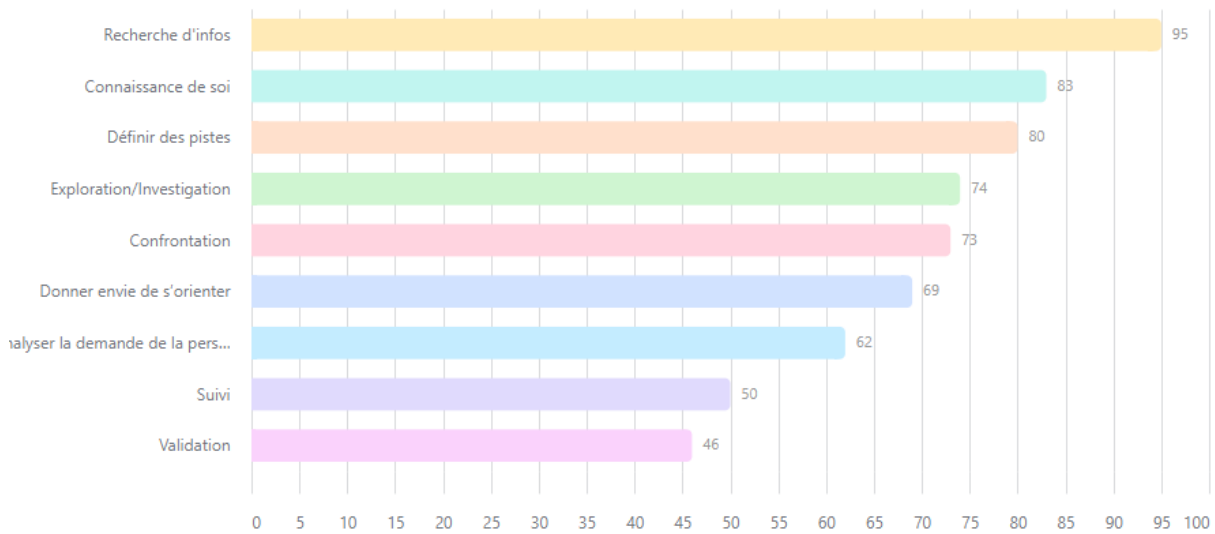
RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES FAMILLES D'OPÉRATEURS QUI LES CONÇOIVENT



Parmi les activités recensées, on constate une forte représentation des opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle (34 activités). Complètent ensuite le top 5 : le FOREM (17 activités), les CPAS (13 activités), les Carrefour/Cités des métiers (11 activités) et les Fonds sectoriels/fédérations patronales (10 activités). À noter que les CPAS du bassin se sont manifestés en nombre sur cette thématique de l'orientation au regard du reste de la Wallonie. Il faudra voir si cette tendance se confirme à l'avenir. Petite précaution vis-à-vis des activités des Carrefour/Cités des métiers et des Fonds sectoriels/fédérations patronales, elles ne sont pas toujours spécifiques au bassin de Liège, mais souvent transversales à plusieurs bassins et/ou tous les bassins wallons. On peut enfin remarquer la représentation significative de l'enseignement supérieur et universitaire (9 activités).

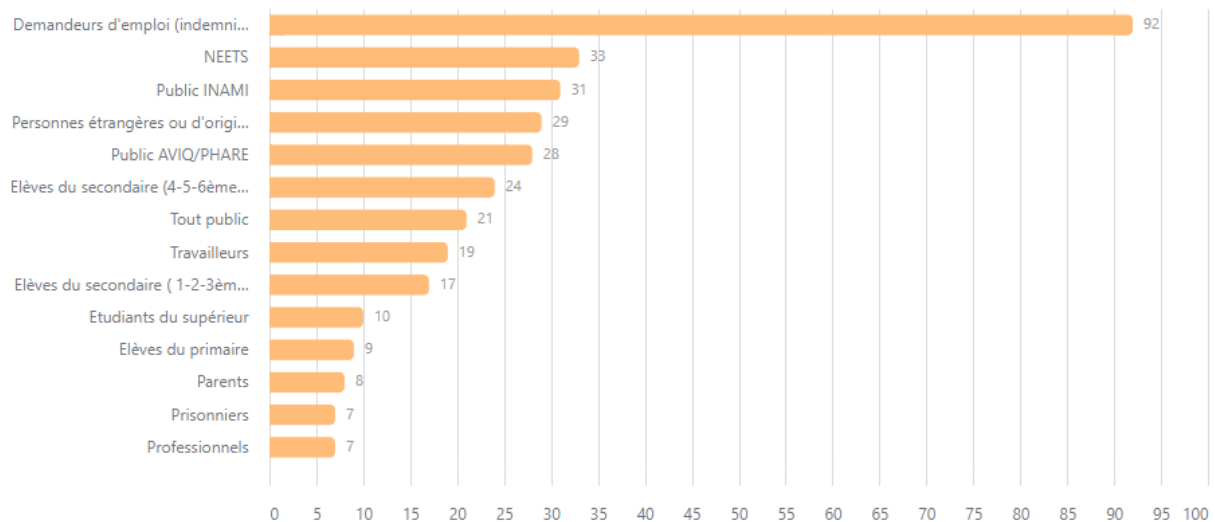
Comme c'est le cas dans d'autres bassins également, l'orientation dans le bassin de Liège est l'apanage d'acteurs diversifiés aux missions/publics d'intérêt diversifiés. On n'a ainsi pas moins de 19 familles d'opérateurs représentées dans le graphique ci-dessus, dont la moitié proposent au moins 5 activités d'orientation différentes.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES ÉTAPES AUXQUELLES ELLES SE RAPPORTENT - UNE MÊME ACTIVITÉ PEUT COMPORTER PLUSIEURS ÉTAPES



L'ensemble des étapes de l'orientation sont présentes sur le bassin de Liège, avec la « recherche d'informations » en première position (95 activités). Les étapes liées à la « connaissance de soi » et à la « définition de pistes » sont également très représentées avec respectivement 83 et 80 activités recensées. Cette configuration des étapes est relativement fidèle à ce qu'on observe à l'échelle de la Wallonie avec, par exemple, une plus faible représentation des étapes « validation » et « suivi ». Notons tout-de-même que l'étape « donner envie de s'orienter » semble moins représentée sur Liège que dans certains bassins wallons.

LES BÉNÉFICIAIRES FINAUX

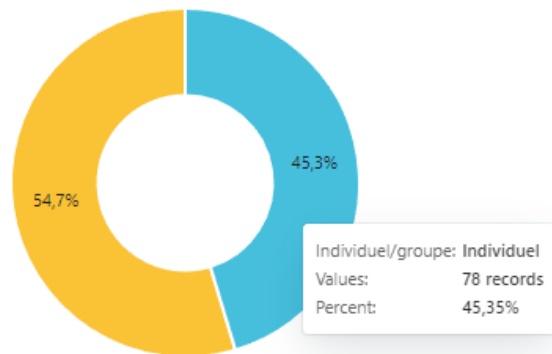


Comme c'est le cas dans le reste de la Wallonie, les demandeurs d'emploi sont le public prioritaire des dispositifs d'orientation. Viennent ensuite les NEETS, le public INAMI, les personnes étrangères ou d'origine étrangère et le public porteur d'un handicap (AVIQ/PHARE).

ORGANISATION DES MODULES SUR L'ANNÉE 2024

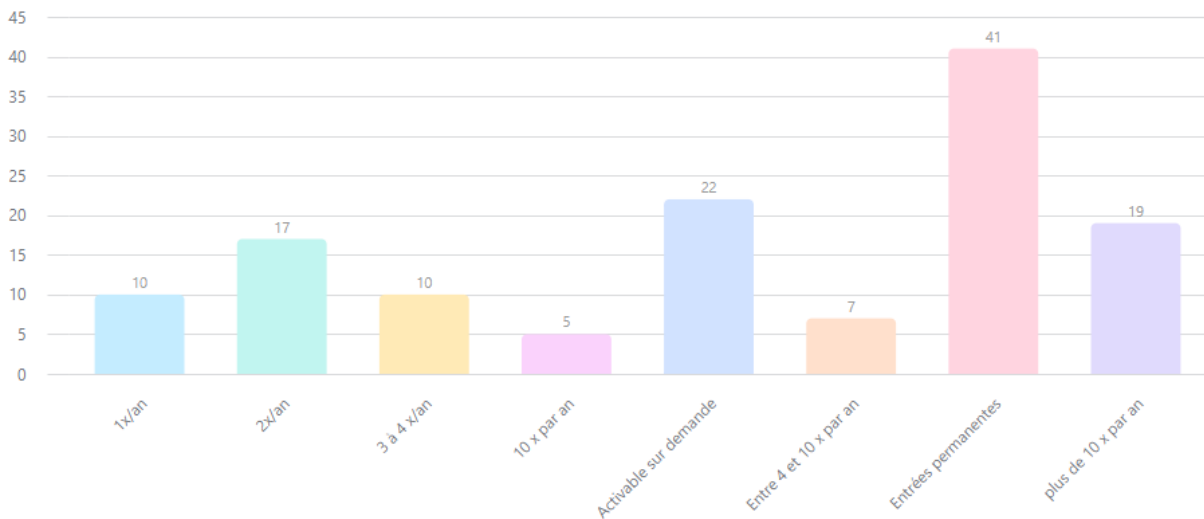
Individuel/groupe

● Individuel (78) ● Groupe (94)

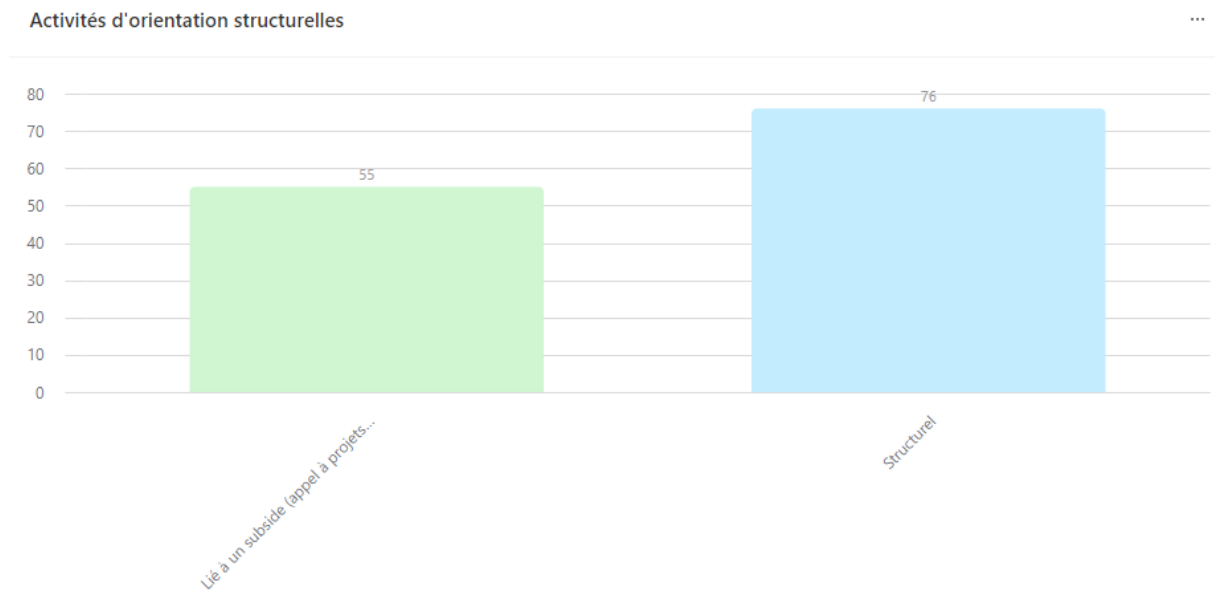


Du point de vue de l'organisation, le graphique ci-dessus nous montre que le mode individuel est légèrement majoritaire. Ainsi, 54,7% des activités sont organisées en individuel, pour 45,3% en groupe.

D'autre part, le graphique ci-dessous illustre la fréquence de l'organisation des activités d'orientation sur le bassin de Liège. On observe que 31% des activités sont ouvertes tout au long de l'année en entrées permanentes, 18% sont organisées 10x par an ou plus, 16% sont activables sur demande. On a encore 13% d'activités biannuelles (organisées 2x par an) et 7% d'activités trimestrielles.

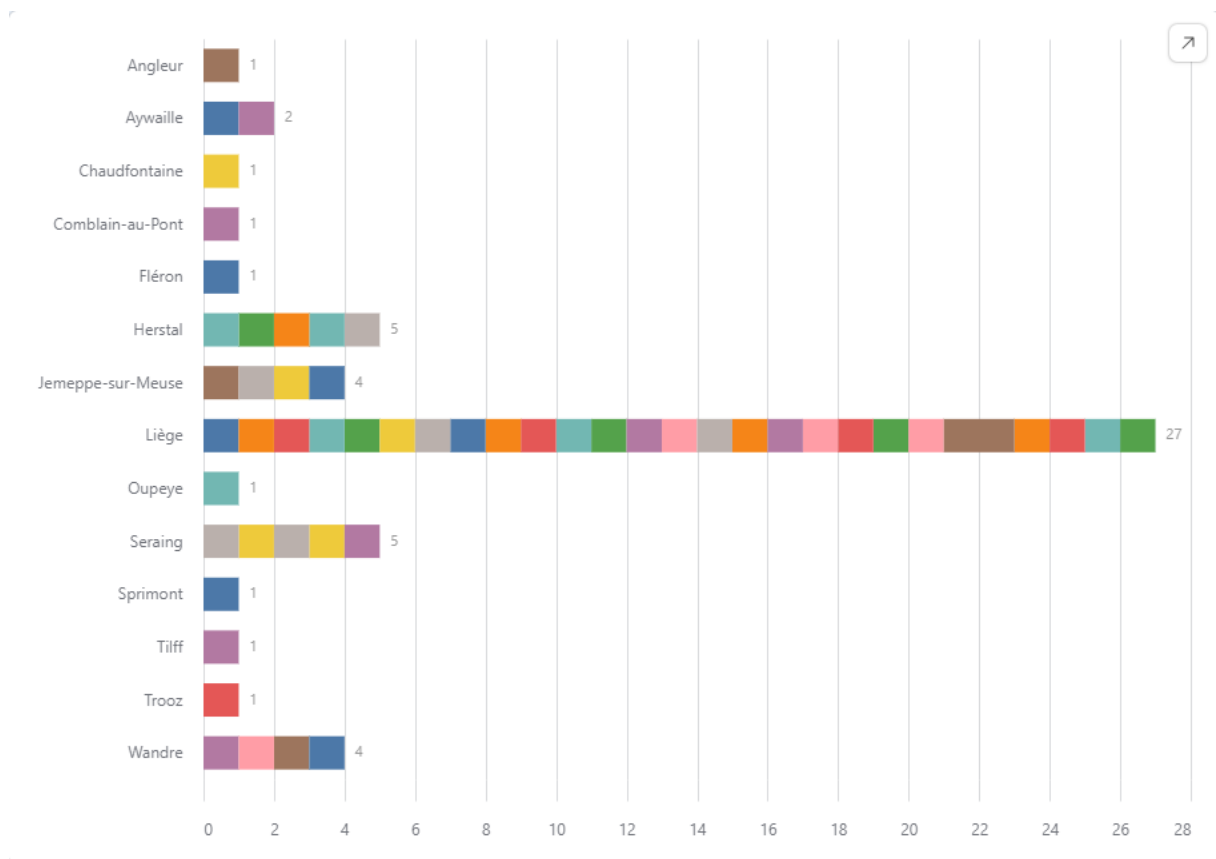


PÉRENNITÉ DES MODULES



La pérennité des projets est souvent un enjeu majeur chez les opérateurs de formation. Le graphique ci-dessus répartit les activités en deux catégories : les activités bénéficiant d'un financement structurel (les plus pérennes car intégrées au budget de fonctionnement des opérateurs) et celles liées à un financement exceptionnel de type subside ou sélection dans un appel à projets. Sur le bassin de Liège près de 60% des activités d'orientation font l'objet d'un financement structurel (58%). En termes de répartition, notons que cette part du structurel est moins importante à Liège que dans certains autres bassins wallons. Il sera également intéressant d'observer l'évolution de cette tendance dans les années à venir.

COMMUNES SPÉCIFIQUES DANS LESQUELLES SE DÉROULENT DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES PROPOSÉES PAR LES ACTEURS DU BASSIN



Comme c'est le cas pour de nombreuses catégories de formations, une grande partie des activités d'orientation sont organisées dans des zones géographiques situées à proximité des centres urbains, dont la ville de Liège en particulier. C'est dans les zones rurales qu'on retrouve le moins d'activités d'orientation. Le constat n'est pas neuf mais il mérite d'être répété, surtout quand on sait que la mobilité est un frein majeur dans l'accès à l'emploi. À titre d'exemple sur le bassin de Liège 52,74% des demandeur-euses d'emploi ne disposent pas du permis de conduire.

IX. Bassin de Luxembourg

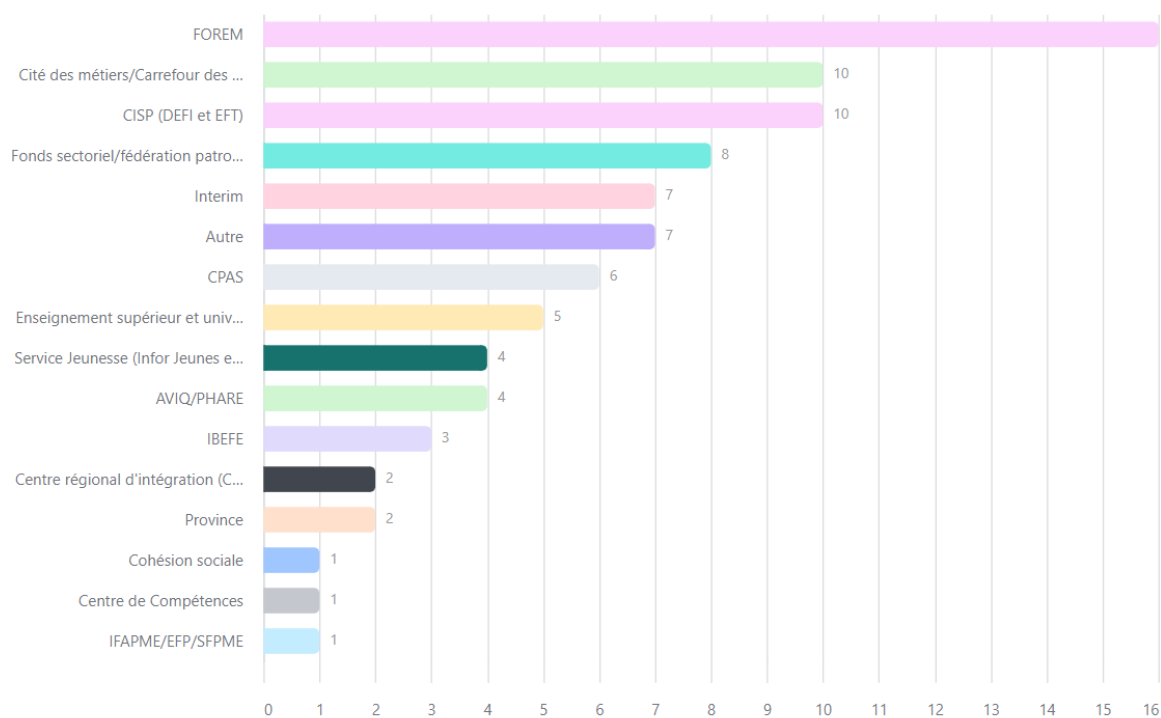
88 activités relatives à l'orientation ont été prévues, dont 45 menées par un opérateur seul et 43 avec un ou plusieurs partenaires.

Pour rappel, ces encodages se basent sur le déclaratif des organismes interpellés. Par exemple, 6 activités ont été encodées sur les 44 CPAS que compte notre bassin et 10 activités encodées pour les CISP sur les 14 CISP du bassin.

La majorité des activités encodées pour notre bassin le sont par le Forem et le Carrefour/Cités des métiers, pour des activités non spécifiques au bassin.

Notre institution provinciale est la seule à avoir encodé des activités relatives l'orientation (2 activités).

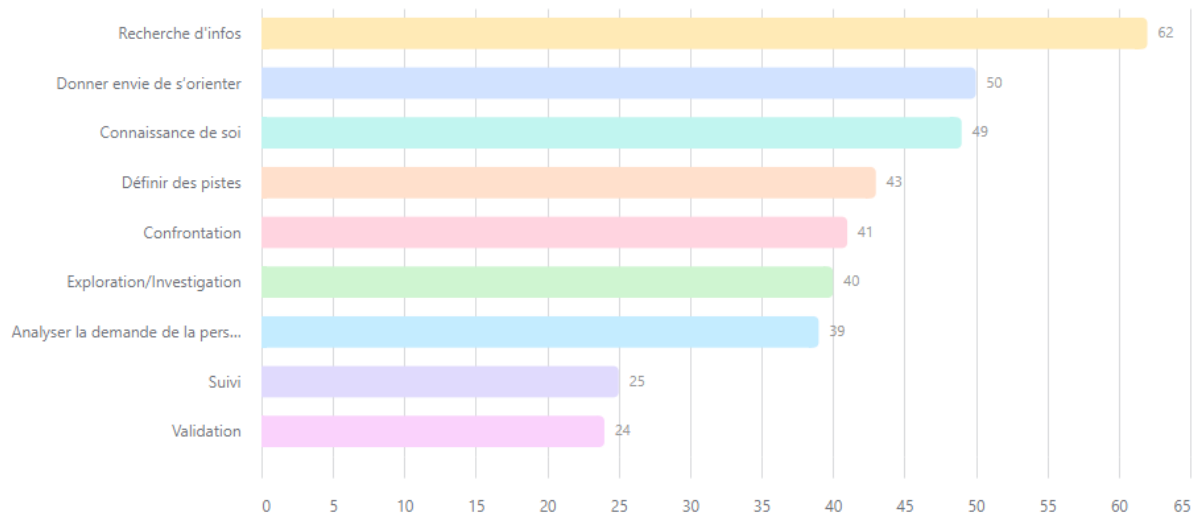
RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES FAMILLES D'OPÉRATEURS QUI LES CONÇOIVENT



RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES ÉTAPES AUXQUELLES ELLES SE RAPPORTENT - UNE MÊME ACTIVITÉ PEUT COMPORTER PLUSIEURS ÉTAPES

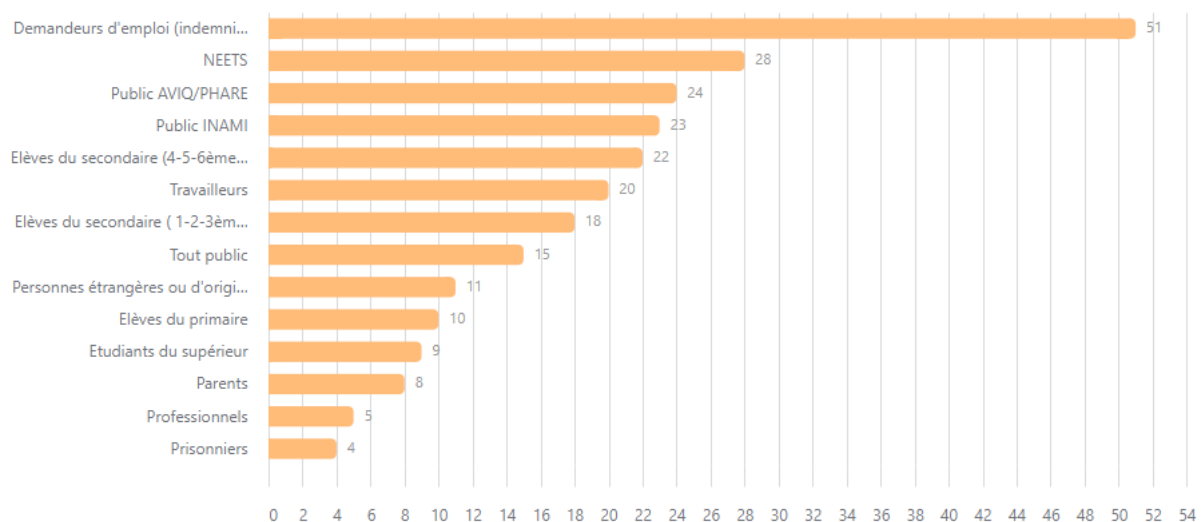
Dans le bassin, la majorité des activités se rapportent à la recherche d'information, de la même manière que pour l'ensemble des bassins.

Ce sont les activités relatives au suivi et à la validation qui sont les moins représentées dans le bassin, tout comme en Wallonie.



LES BÉNÉFICIAIRES FINAUX

51 activités d'orientation s'organisent à destination des demandeurs d'emploi, comme dans l'ensemble des bassins. Le 2^{ème} public visé par les activités encodées concerne les NEETS.

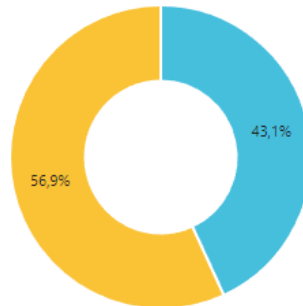


ORGANISATION DES MODULES SUR L'ANNÉE 2024

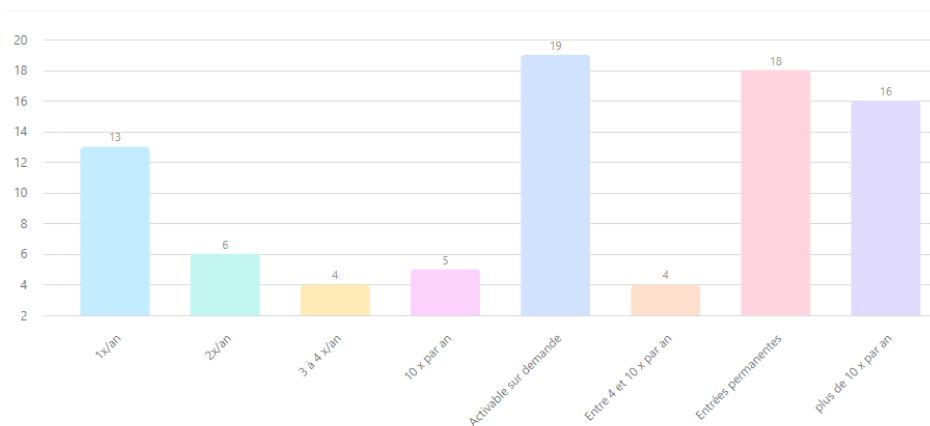
56,9% des activités d'orientation encodées pour le bassin concernent des activités de groupes.

Individuel/groupe

● Individuel (47) ● Groupe (62)



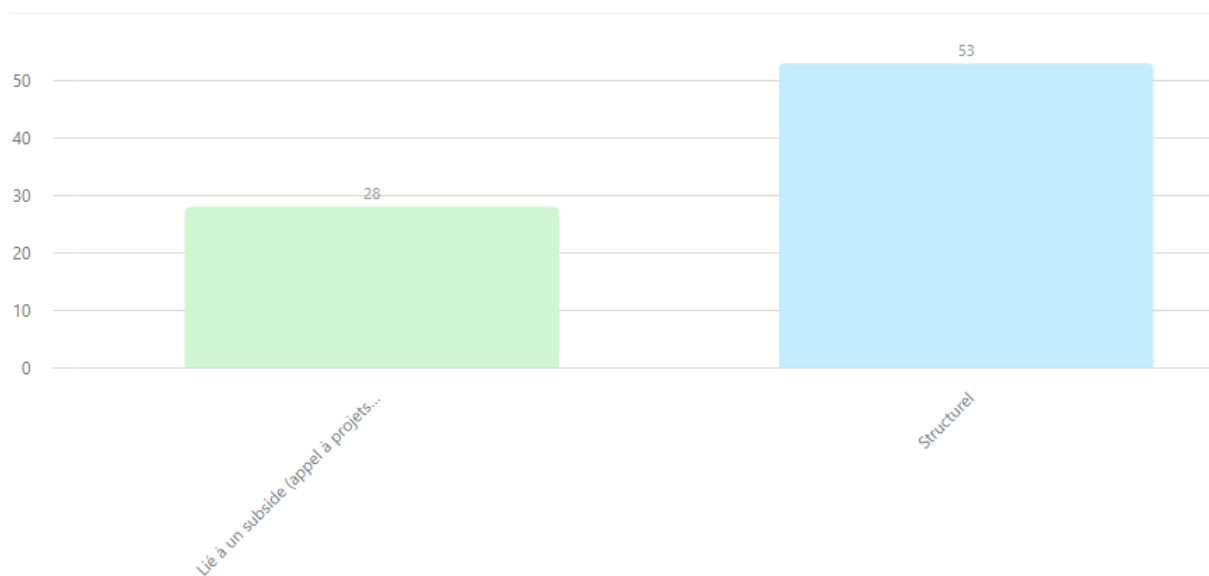
La majorité des activités est soit activable sur demande, soit avec entrées permanentes, soit organisée plus de 10x/an.



Attention toutefois, cela ne laisse pas présager de l'absence de liste d'attente pour certaines activités. D'autre part, certaines activités en entrées permanentes ne pourront toutefois s'organiser que si un groupe suffisant est constitué.

PÉRENNITÉ DES MODULES

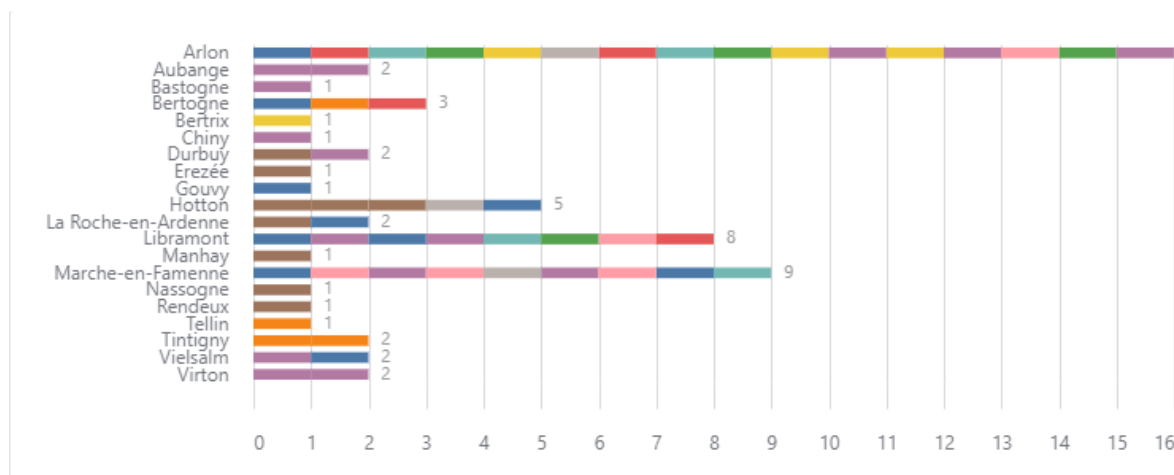
53 activités sont encodées avec un financement structurel (soit 61,9% dans le bassin, contre 56,8% en Wallonie), pour 28 avec un financement lié à un subside.



COMMUNES SPÉCIFIQUES DANS LESQUELLES SE DÉROULENT DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES PROPOSÉES PAR LES ACTEURS DU BASSIN

Sur les 88 activités répertoriées sur le Bassin du Luxembourg, il en a 62 pour lesquelles le champ « communes » a été complété.

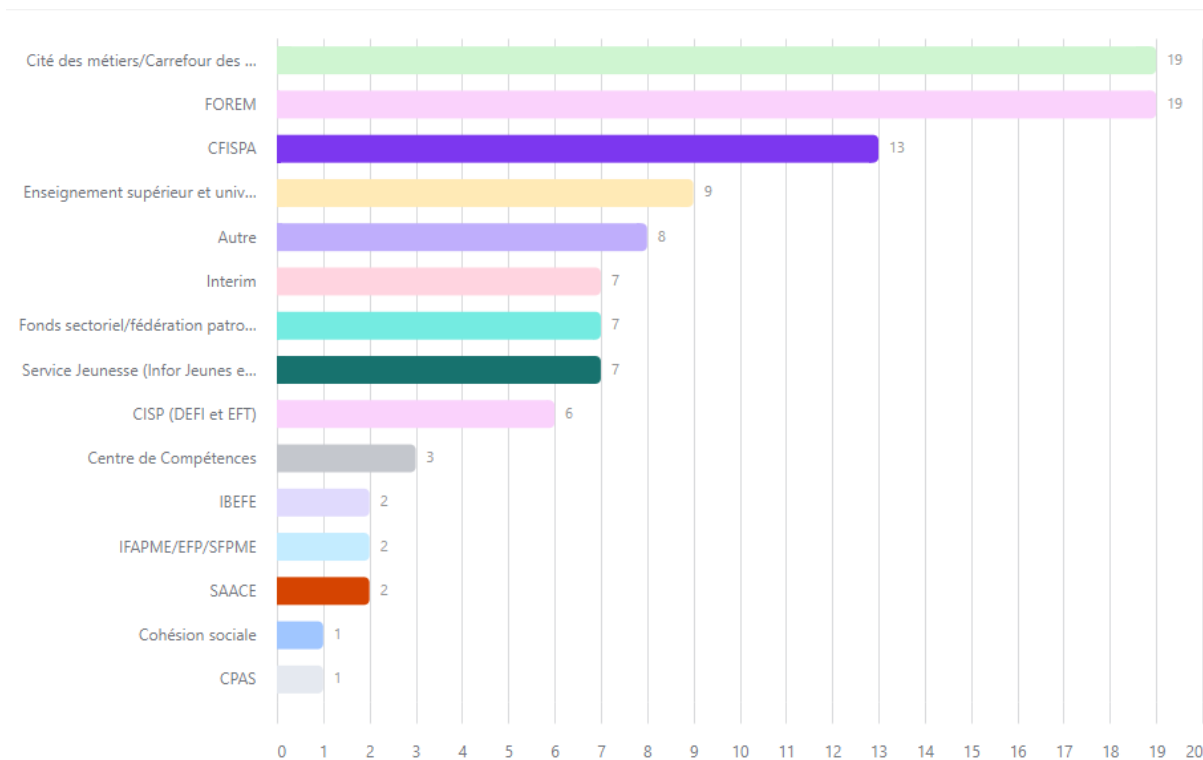
Cela permet de constater, que pour les activités encodées, il y a une forte concentration des activités d'orientation sur les grandes communes du Bassin : au Nord avec Marche (9), au Centre avec Libramont (8) et au Sud avec Arlon (16).



X. Bassin de Namur

106 activités prévues, dont 67 menées par un opérateur seul et 39 avec un ou plusieurs partenaires.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES FAMILLES D'OPÉRATEURS QUI LES CONÇOIVENT

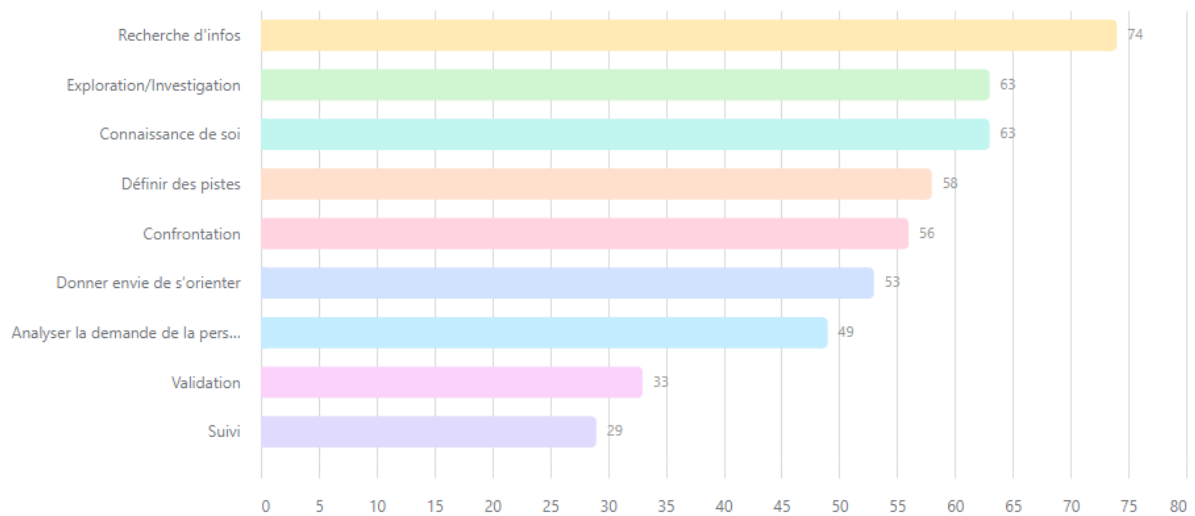


La Cité des métiers de Namur et Le Forem sont particulièrement actifs dans l'organisation d'activités d'orientation (36%). Les CFISPA développent également pas mal d'activités, en comparaison avec d'autres bassins.

Par contre, contrairement à ce qui est observé à l'échelle de la Wallonie, très peu d'activités d'orientation ont été déclarées par les CPAS du bassin.

A relever enfin, l'organisation d'activités d'orientation par des SAACE, ce qui n'est pas le cas dans tous les bassins.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES ÉTAPES AUXQUELLES ELLES SE RAPPORTENT – UNE MÊME ACTIVITÉ PEUT COMPORTER PLUSIEURS ÉTAPES

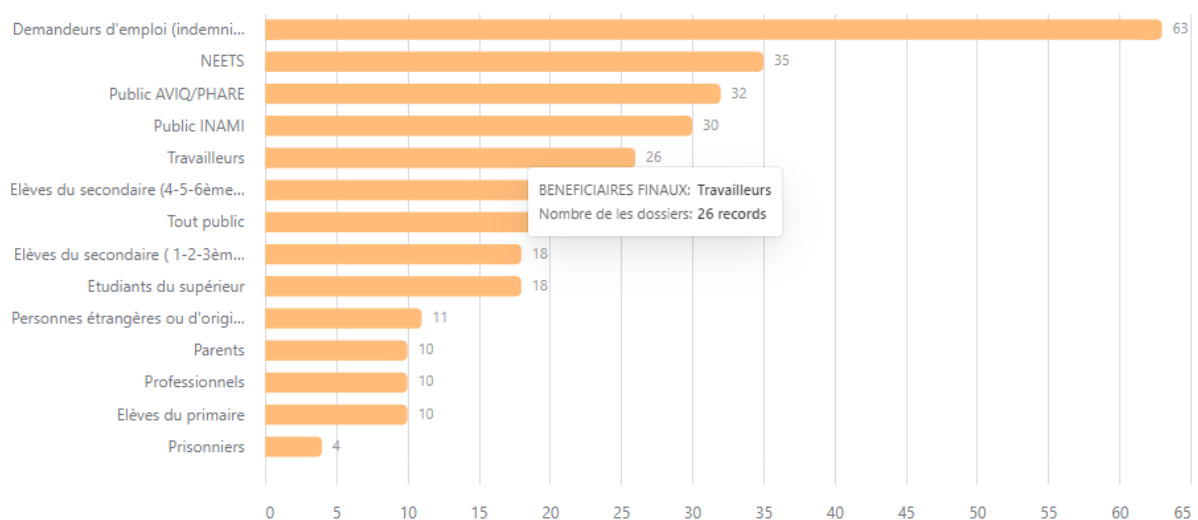


Toutes les étapes de l'orientation sont couvertes sur le bassin namurois. Tout comme à l'échelle wallonne, c'est la recherche d'infos qui est particulièrement bien développée ; 71% des activités d'orientation proposent ce type d'activités.

Tout comme en Wallonie, les étapes de l'orientation les moins travaillées sont la validation d'un projet (31%) et le suivi (27%).

7 acteurs du bassin namurois proposent l'entièreté des étapes d'orientation.

LES BÉNÉFICIAIRES FINAUX



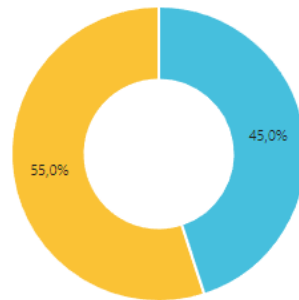
Les demandeurs d'emploi sont particulièrement gâtés ; près de 60% des activités d'orientation leur sont réservées.

Les personnes plus fragilisées (NEETS, public AVIQ/PHARE et public INAMI) ont également pas mal de possibilités en termes d'orientation.

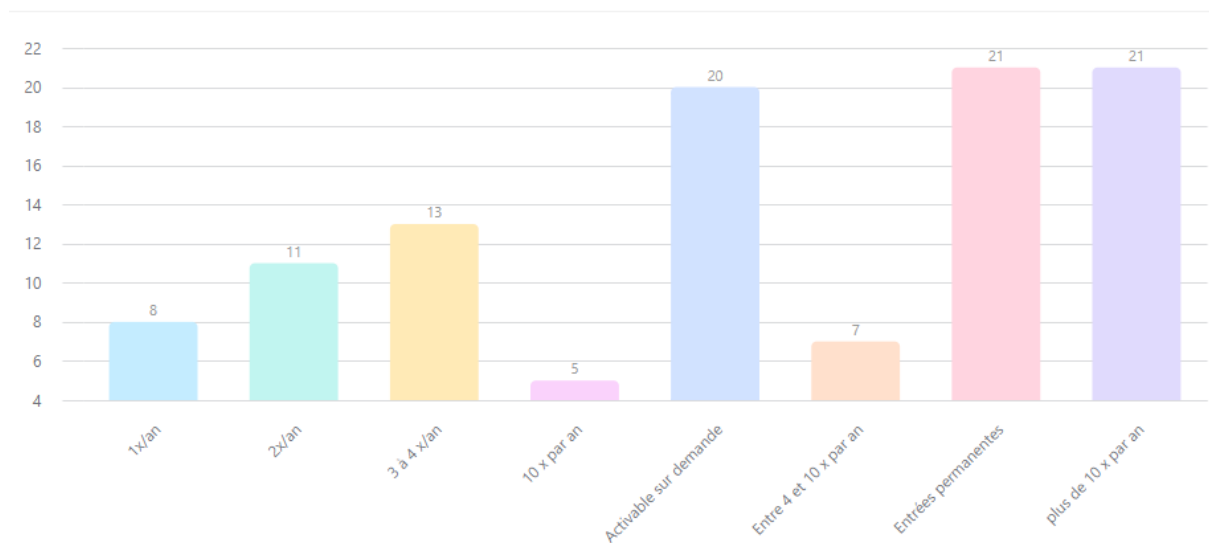
ORGANISATION DES MODULES SUR L'ANNÉE 2024

Individuel/groupe

● Individuel (63) ● Groupe (77)

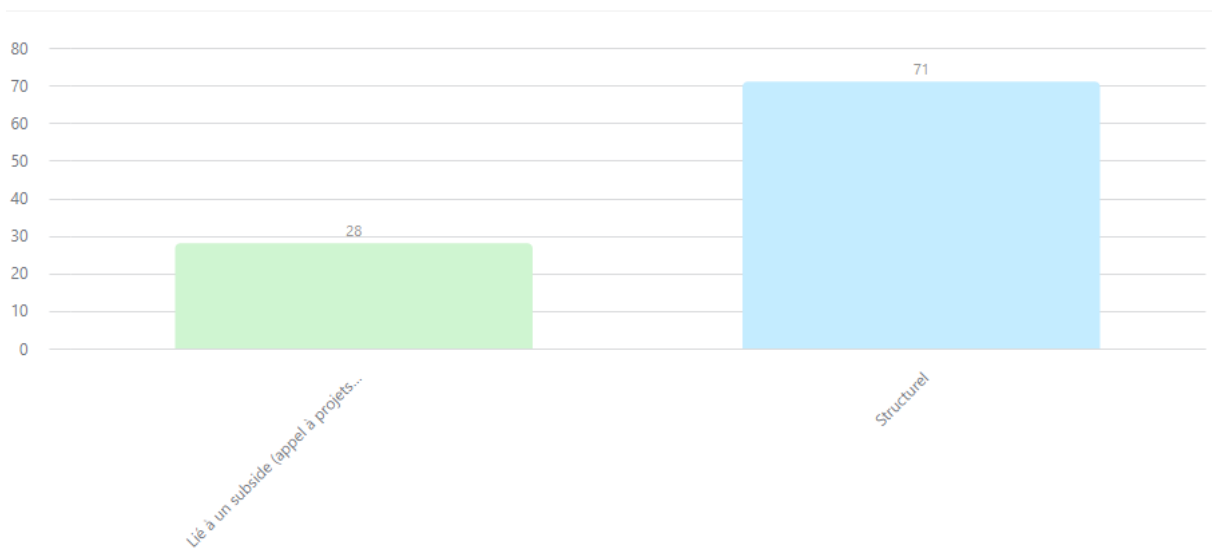


55% des activités d'orientation encodées concernent des activités de groupe. Celles-ci peuvent s'avérer particulièrement intéressantes pour aider à remobiliser certains publics plus fragilisés.



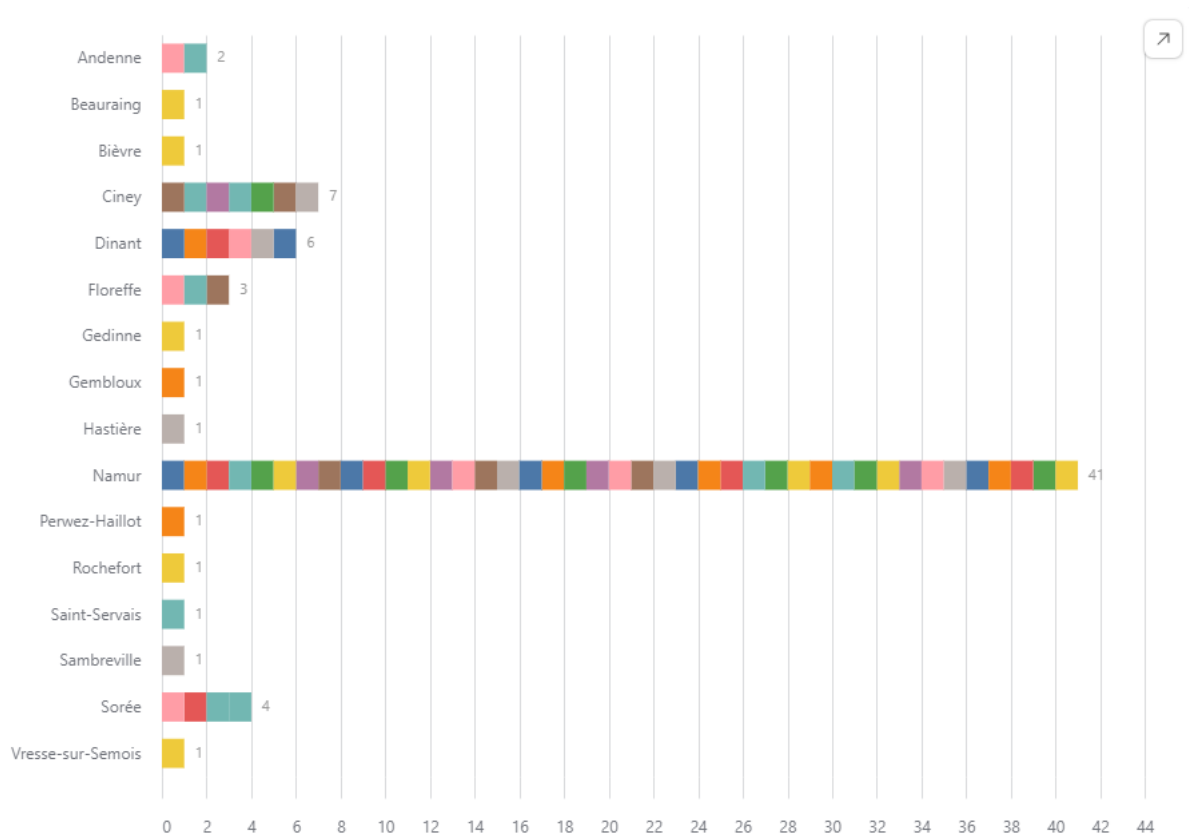
67 activités, soit 63%, sont proposées régulièrement (au moins 10 fois par an ou entrée permanente ou activable sur demande), ce qui permet à un demandeur de ne pas attendre trop longtemps avant de bénéficier d'un module lui permettant de s'orienter.

PÉRENNITÉ DES MODULES



67% des activités encodées bénéficient d'un financement structurel, ce qui est nettement mieux qu'à l'échelle wallonne où ce pourcentage s'élève à 50%.

COMMUNES SPÉCIFIQUES DANS LESQUELLES SE DÉROULENT DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES PROPOSÉES PAR LES ACTEURS DU BASSIN



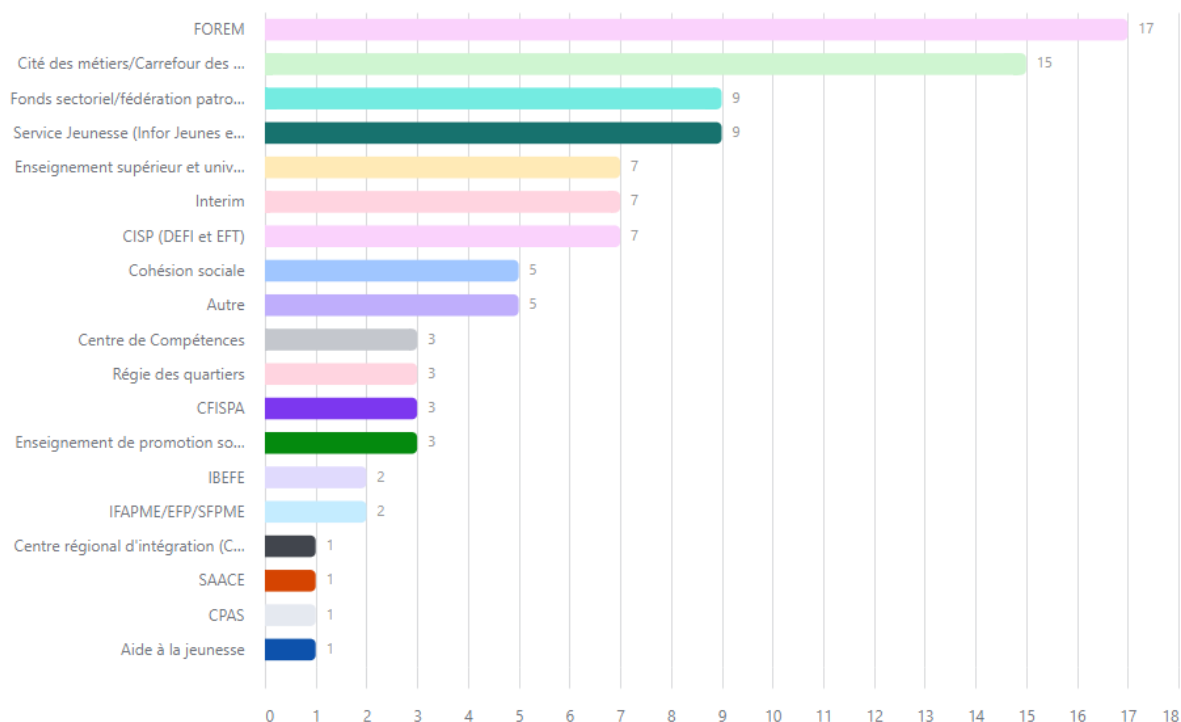
C'est bien sûr à Namur qu'on enregistre le plus d'activité d'orientation proposées par des acteurs du bassin.

Il est également constaté que pas mal d'activités mises en place par des organismes du bassin namurois sont également organisées en dehors du bassin.

XI. Bassin de Verviers

101 activités prévues, dont 56 menées par un opérateur seul et 45 avec un ou plusieurs partenaires.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES FAMILLES D'OPÉRATEURS QUI LES CONÇOIVENT



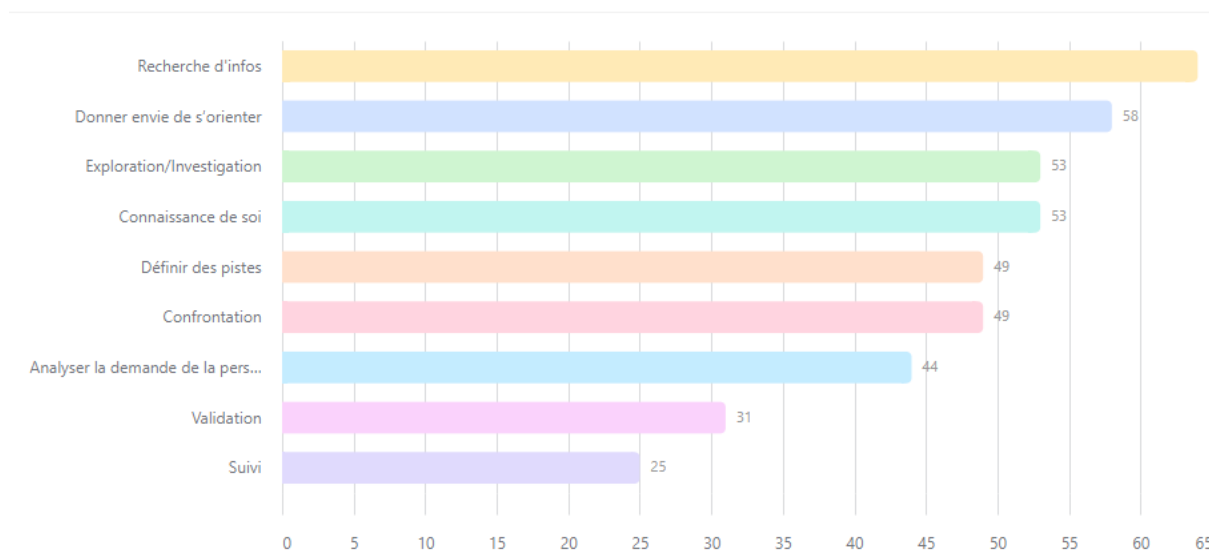
Le Forem et la Cité/Carrefour des métiers sont les deux plus gros opérateurs d'orientation dans le bassin de Verviers.

Les fonds sectoriels et les fédérations patronales arrivent en 3^{ème} lieu, à égalité avec les Services de la Jeunesse. Ces deux secteurs sont plus connus pour d'autres actions que l'orientation. Peu de CPAS ont répondu, ayant une analyse différente de l'orientation pratiquée au sein de leur service.

Contrairement à d'autres bassins, les CISP sont moins présents en matière d'orientation mais cela reflète l'offre plus faible, proportionnellement au nombre des demandeurs d'emploi, des CISP en général dans notre bassin.

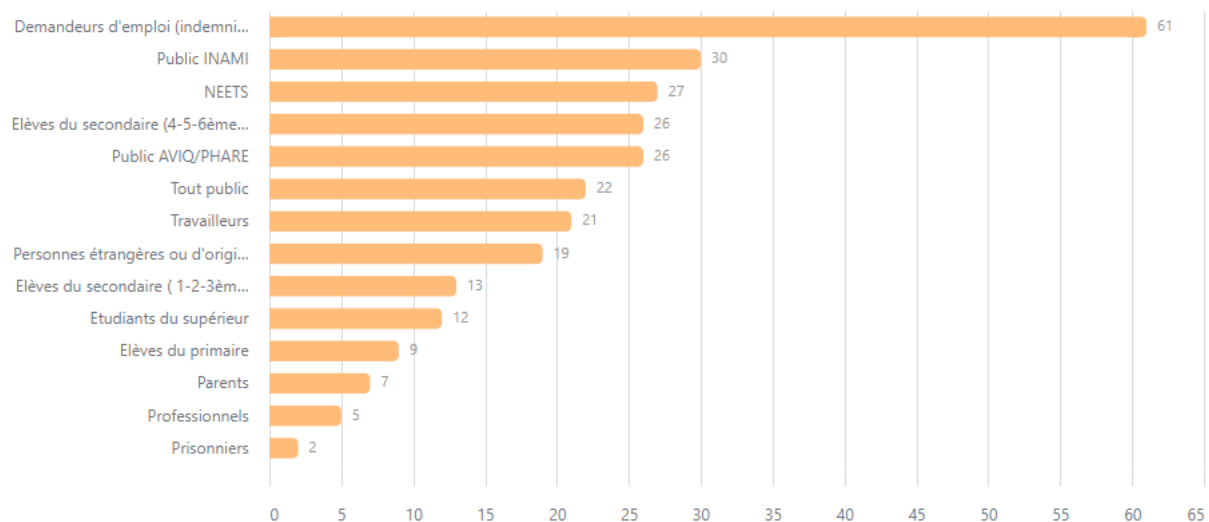
RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES ÉTAPES AUXQUELLES ELLES SE RAPPORTENT

Une même action peut comporter plusieurs étapes



Comme dans les autres bassins, la recherche d'info est l'étape la plus couverte et la validation et le suivi les moins présentes.

LES BÉNÉFICIAIRES FINAUX

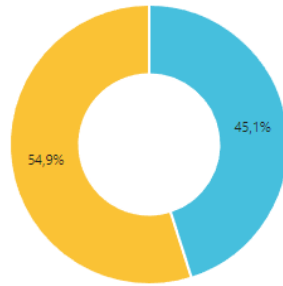


Les demandeurs d'emploi sont largement majoritaires dans le public cible ! Le public en invalidité est en deuxième position et les NEETS en troisième. Bien que le public en obligation scolaire ne soit pas la cible de notre cadastre, nous avons répertorié 26 activités dont ils peuvent être les

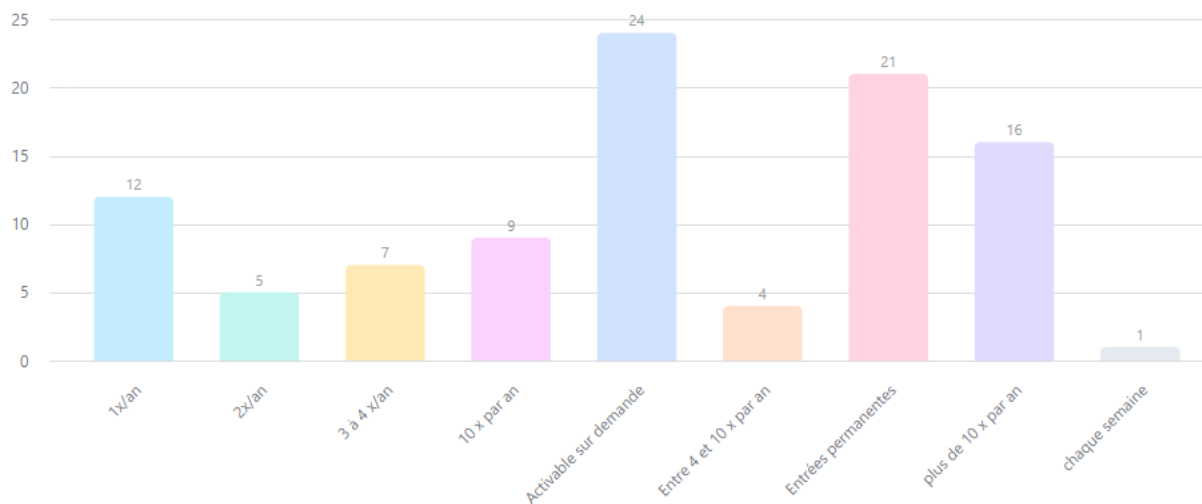
ORGANISATION DES MODULES SUR L'ANNÉE 2024

Individuel/groupe

● Individuel (55) ● Groupe (67)

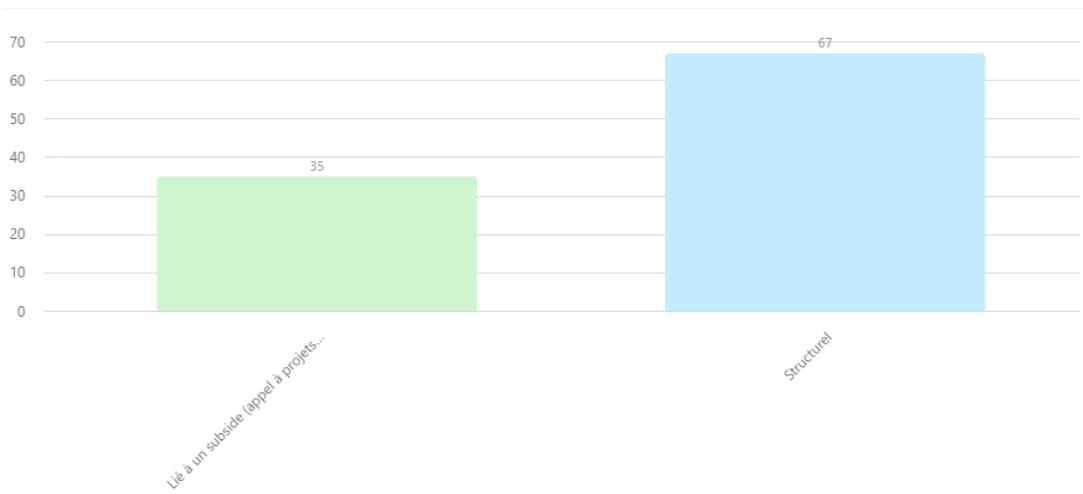


Les activités de groupe sont plus conséquentes que l'accompagnement individuel, mais il faut prendre en considération le fait qu'une activité sur cinq propose à la fois du collectif et de l'individuel. Le collectif pur comprend 46 activités et l'individuel seul 33.



Deux activités sur trois sont disponibles ou activables dans un délai de temps très court (moins d'un mois). Cela permet de répondre à toute demande à court terme et évite certainement de décourager les candidats qui devraient attendre trop longtemps avant de bénéficier d'une activité d'orientation.

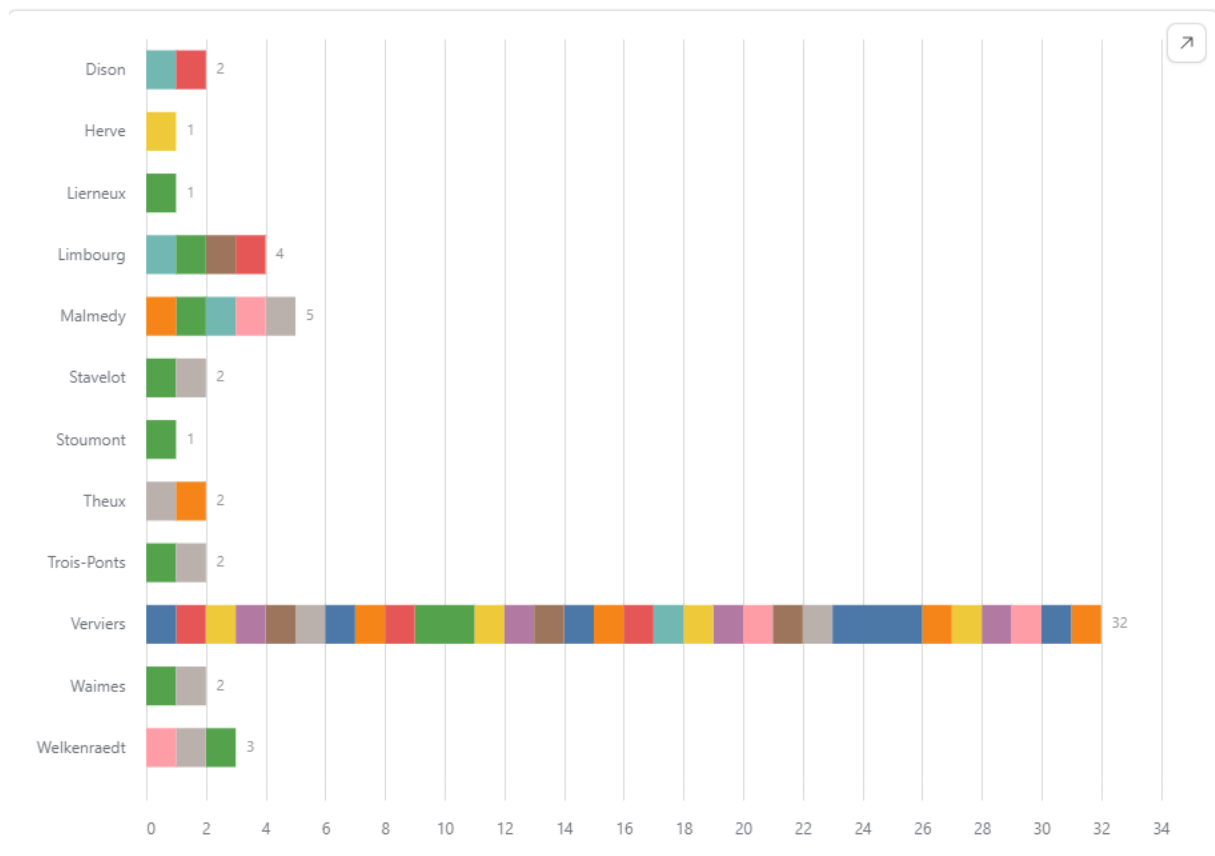
PÉRENNITÉ DES MODULES



Les activités structurelles sont deux fois plus nombreuses mais il reste néanmoins vrai que l'offre d'orientation dépendant d'un subside est conséquente.

Le caractère structurel de l'offre d'orientation sur le Bassin est nettement plus important que sur l'ensemble de la Wallonie.

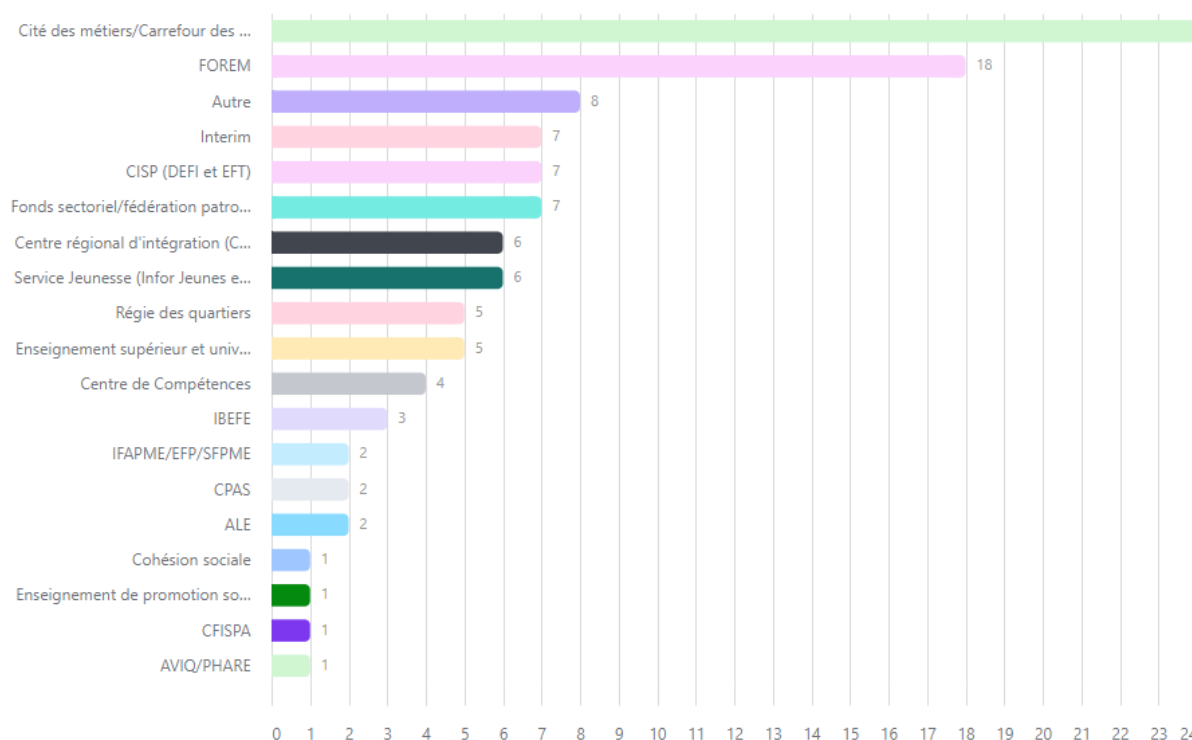
COMMUNES SPÉCIFIQUES DANS LESQUELLES SE DÉROULENT DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES PROPOSÉES PAR LES ACTEURS DU BASSIN



12 communes sur les 20 que compte notre bassin sont reprises quant à l'organisation d'activités spécifiques sur leur territoire. Verviers est de loin la commune la plus citée, par contre, il est étonnant de ne pas voir figurer Spa ou Pepinster, deux communes dont le niveau de population et de chômage est relativement élevé.

Bassin de WAPI

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES FAMILLES D'OPÉRATEURS qui les conçoivent



Il y a **110 activités** prévues, dont 53 menées par un opérateur seul et avec un ou plusieurs partenaires.

En Wapi, les CISP ne sont pas les premiers opérateurs qui pratiquent des activités d'orientation. Cela reflète la réalité de terrain. En effet, les CISP étaient moins nombreux sur notre territoire que sur d'autre bassin. A l'heure de finaliser ce rapport, de bonnes nouvelles s'annoncent puisque 3 nouveaux opérateurs viennent de recevoir un nouvel agrément dont 2 qui ont des activités d'orientation. Il sera intéressant de comparer la photo de 2024 à celle de 2025.

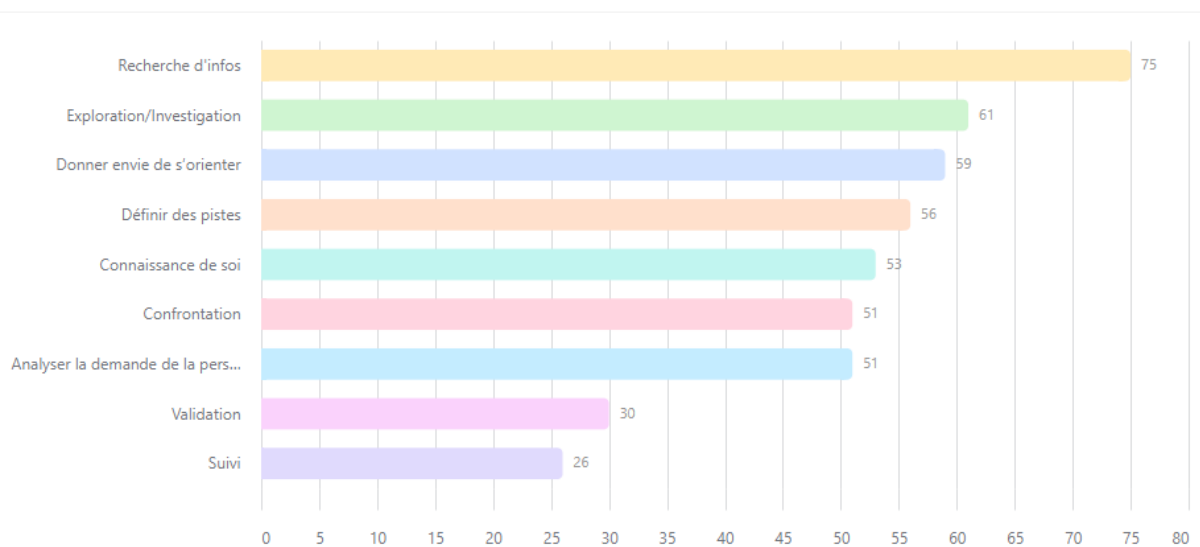
La majorité des activités encodées pour notre bassin le sont par le Forem et le Carrefour/Cités des métiers, pour des activités non spécifiques au bassin.

Il conviendra de poursuivre le travail car par exemple seul 2 CPAS sur les 23 que comporte le bassin de la Wapi ont répondu. Étant donné leur service d'insertion socio-professionnelle, on peut raisonnablement se poser la question de savoir si des offres d'activités d'orientation ne sont pas manquantes.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES ÉTAPES AUXQUELLES ELLES SE RAPPORTENT

Une même action peut comporter plusieurs étapes

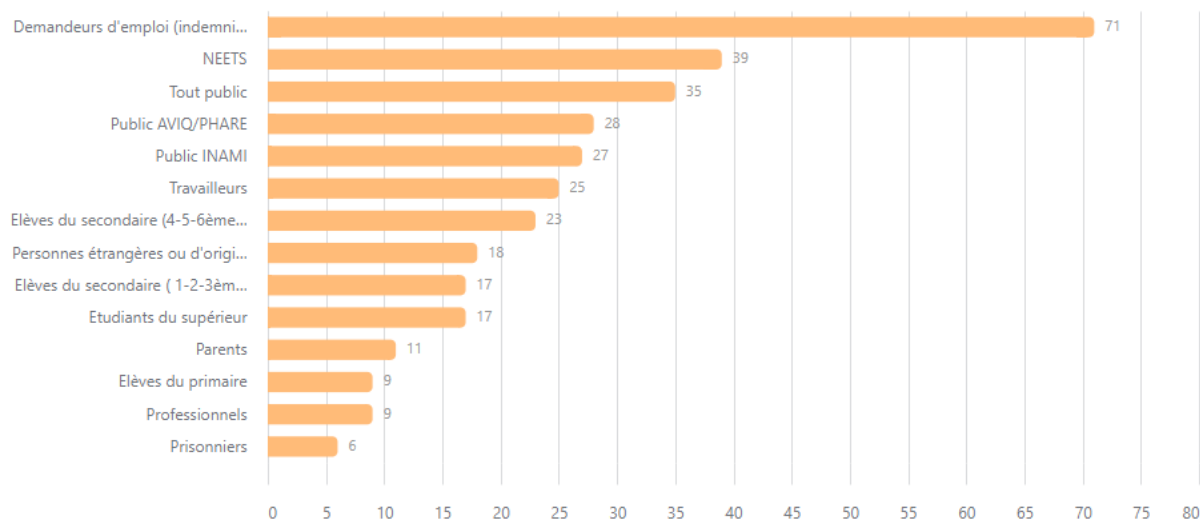
...



Dans le bassin, la majorité des activités se rapportent à la recherche d'information, de la même manière que pour l'ensemble des bassins.

Ce sont les activités relatives au suivi et à la validation qui sont les moins représentées dans le bassin, tout comme en Wallonie.

LES BÉNÉFICIAIRES FINAUX



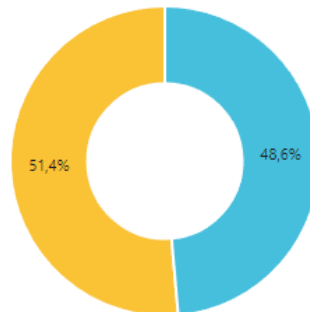
A l'instar des autres bassins et de la Région Wallonne, le premier public bénéficiaire sont les demandeurs d'emplois (21,1%) suivis par les NEETS (11,6 %).

Les prisonniers terminent le classement (1.8%) ; probablement parce qu'en Wapi, il y a des activités spécifiquement dans les prisons menées par des établissements de promotions sociales et par un CISP œuvrant également sur d'autres bassins pour ce public.

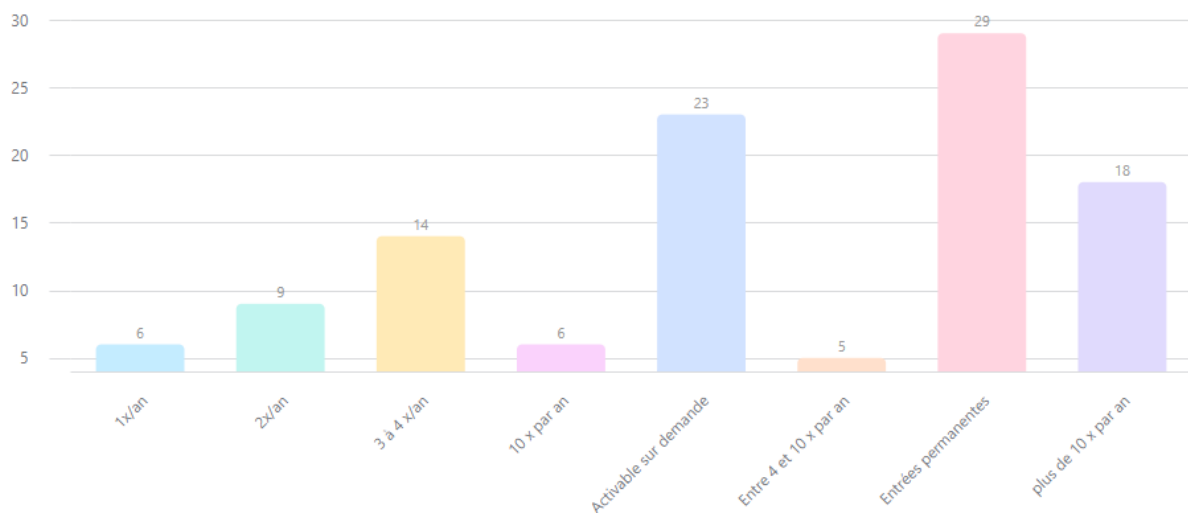
ORGANISATION DES MODULES SUR L'ANNÉE 2024

Individuel/groupe

● Individuel (70) ● Groupe (74)



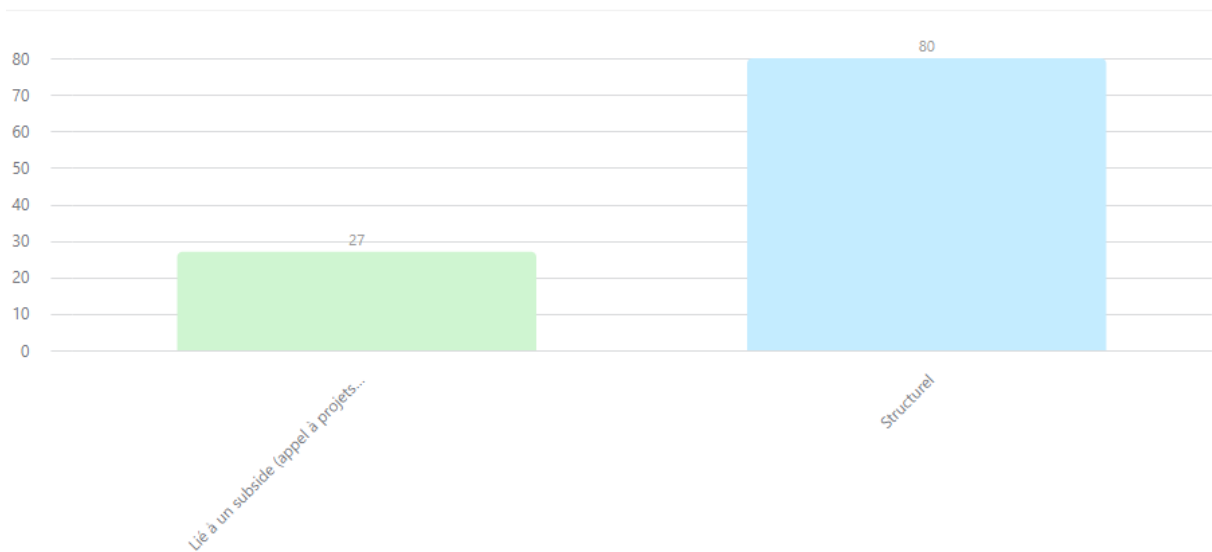
A priori, il y a pratiquement autant de travail en individuel qu'en groupe pour la Wapi.



On peut considérer, comme pour les autres bassins, que l'offre de formation couvre l'ensemble de l'année.

L'offre activable (20 %) sur demande ainsi que les entrées permanentes (26 %) couvrent pratiquement la moitié de activités disponibles.

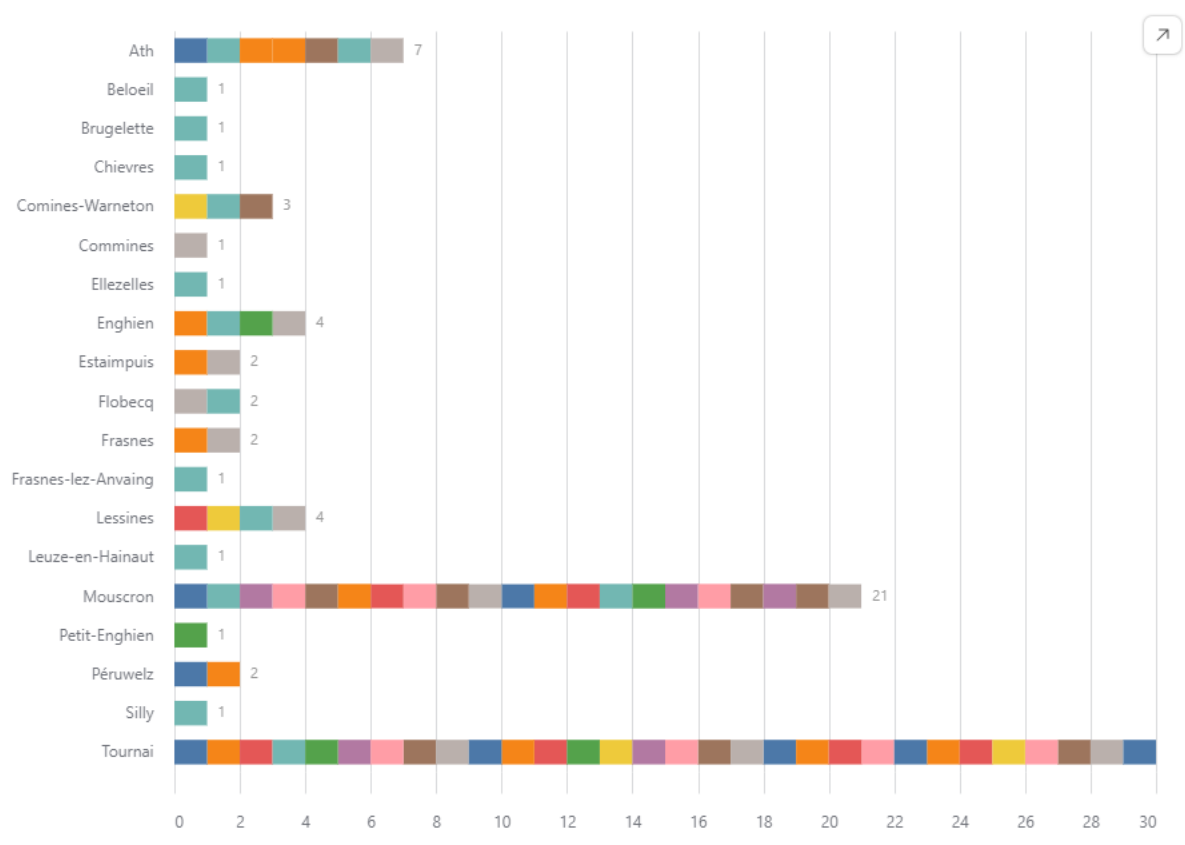
PÉRENNITÉ DES MODULES



Pour Wapi, il y a un changement notable comparativement à celui de la Région wallonne. En effet, on peut constater que pratiquement 75 % de l'offre appartient aux activités structurelles des opérateurs. On peut donc estimer qu'il ne s'agit pas de projet éphémère.

COMMUNES SPÉCIFIQUES DANS LESQUELLES SE DÉROULENT DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES PROPOSÉES PAR LES ACTEURS DU BASSIN

Au départ, ce sont les communes suivantes qui sont renseignées pour la Wapi. Force est de constater que de nombreuses communes sont également hors champs de la Wapi ; Deux éléments de réponses : d'une part, des opérateurs de la Wapi touchent des publics d'autres bassins et d'autre part, certains opérateurs sont pour des publics spécifiques et touchent alors des communes en Wapi en fonction de ce public. Ainsi, comme déjà cité précédemment les prisonniers ont des activités par un opérateur qui œuvre sur plusieurs bassins. Inversement, on a également des opérateurs qui ont des missions sur deux bassins. Ainsi, le bassin de la Wapi a été « coupé » pour deux Centres Régionaux d'Intégration (C.R.I.). Le Ceraig et le CIM ont des communes sur Wapi mais également sur le bassin de Hainaut Centre.



Le territoire...

La Wallonie picarde compte 23 communes réparties sur trois arrondissements : Tournai (10 communes : Antoing, Celles, Estaimpuis, Pecq, Péruwelz, Rumes, Tournai, Brunehaut, Leuze-en-Hainaut, Mont-de-l'Enclus), Ath (11 communes : Ath, Beloil, Bernissart, Brugelette, Chièvres, Ellezelles, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Lessines, Enghien, Silly) et Mouscron (2 communes : Mouscron, Comines).



La Wallonie picarde comporte 23 communes. Dans l'extraction des communes, on peut constater qu'il y a 18 occurrences propres au bassin.

Les communes non couvertes par une offre spécifiquement identifiée sont Antoing, Celles, Pecq, Rumes, Brunehaut, Mont de l'Enclus et Bernissart.

Il serait intéressant que les opérateurs puissent y localiser de future programmation d'offres d'activités d'orientation et ce d'autant plus que la mobilité est un réel frein pour le territoire de la Wapi.

XII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le présent rapport fait état de l'offre prévisionnelle déclarée, pour l'année 2024, des opérateurs qui ont répondu à l'enquête par questionnaire. Elle n'est donc probablement pas exhaustive.

Le cadastre en tant que tel est disponible sur le site des bassins : www.bassinefe.be. Une entrée par bassin et une autre par public rend les données les plus directement exploitables possibles.

Les bassins qui le souhaitent exploitent également le cadastre sur leur propre site.

Formaform, le centre de ressources a également la possibilité de visibiliser cet outil.

Les acteurs de l'orientation ont la possibilité de nous contacter à tout moment pour actualiser ou ajouter une offre d'orientation.

Néanmoins, une actualisation est prévue fin d'année, afin de pouvoir annoncer ce qui sera prévu en 2025.

Tenir à jour les données est indispensable, au vu du caractère conjoncturel de bon nombre de modules, les rendant susceptibles de ne pas être reconduits d'une année à l'autre.

Les données récoltées le sont pour un public adulte, la Fédération Wallonie Bruxelles se chargeant du public en obligation scolaire. Force est de constater que certaines offres proposées pour un public de plus de 18 ans le sont également pour un public scolaire. Il nous semblerait donc judicieux de travailler à l'avenir sur un cadastre incluant l'ensemble des publics.

La diversité des acteurs, la diversité de l'offre, la perméabilité entre un module d'orientation et un module de formation, de coaching, d'accompagnement sont de nature à rendre le travail de cadastrage complexe et perfectible.

Cet outil comparatif permettrait d'être un réel outil de programmation de l'offre.

Pour le prévisionnel 2025, les IBEFE recommandent de préparer, en amont, le questionnaire déjà prérempli de l'offre afin de faciliter l'encodage. Le travail permettrait également de tirer les enseignements de l'année 2024 à l'année 2025 et des changements éventuels y afférent.

Il nous semblerait également intéressant de croiser la base de données opérateurs avec celle du Forem (Formapass) ainsi que celle établie dans le fichier SPW sur les STEAM, afin de nous assurer de n'oublier aucun acteur susceptible d'organiser des modules d'orientation.

Le cadastre est un outil utile pour les acteurs de terrain, il est utile également aux bassins qui ont pu, en le réalisant, affiner leur connaissance de terrain. Obtenir des résultats demande souvent un contact personnalisé, qui sera affiné lors de nos futures éditions.

Ce présent rapport est à la disposition de tout un chacun qui souhaite se faire une idée de l'état de l'orientation sur le territoire wallon. Le politique et les bassins peuvent s'en emparer pour favoriser l'émergence de modules spécifiques.